



Rapport d'activité 2019

Agence
du Service
Civique

1. L'Agence du Service Civique

- 06 Qui sommes-nous ?
- 08 En chiffres
- 10 Organisation
- 12 Pilotage territorial et partenaires
- 14 Cartographie
- 16 Les temps forts de l'année

2. Des politiques publiques au service de la jeunesse

- 20 Les dispositifs
- 24 L'accès de tous les jeunes à l'engagement
- 26 Un rayonnement à l'international
- 30 Focus thématique : le sport
- 32 Le digital, un levier de communication envers les jeunes...
- 34 Les travaux d'études et d'évaluation variés
- 36 La valorisation des compétences acquises par les jeunes
- 40 Des projets aux thématiques multiples

3. Les organismes partenaires, au coeur de l'action de l'Agence

- 44 Les organismes bénéficiaires des programmes mis en œuvre par l'Agence
- 48 Une ingénierie de projets en cohérence avec les besoins de la société
- 50 L'accompagnement des organismes
- 52 Le contrôle, un enjeu essentiel

4. Exécution financière



Éditos

BÉATRICE ANGRAND
PRÉSIDENTE

L'année 2019 ne fera pas exception et aura été, tout comme les huit précédentes et très certainement les nombreuses années à venir, riche et enthousiasmante pour l'Agence du Service Civique, ses collaborateurs et délégués territoriaux, les jeunes et leurs tuteurs ou tutrices, les structures d'accueil de volontaires, les associations engagées dans Erasmus+ Jeunesse et Sport ou le Corps européen de solidarité. Quant aux politiques de jeunesse et d'engagement portées par l'Agence, elles auront connu de belles avancées.

L'Agence tout d'abord a vu sa gouvernance largement renouvelée, avec la nomination d'une nouvelle Présidente puis d'un Directeur général et l'arrivée d'une Secrétaire générale. Le Comité stratégique a lui aussi connu, à l'automne, une profonde rénovation puisque, après l'approbation du Conseil d'administration, de nouveaux partenaires y ont fait leur entrée, accentuant notamment la dimension européenne et internationale de cette instance. Le tout, sous l'égide de Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, fortement investi pour porter et faire avancer tous les chantiers et travaux liés à la vie associative, la jeunesse et, partant, l'engagement.

Le Service Civique a connu lui aussi de nombreux développements en 2019. Outre le nombre toujours croissant de jeunes engagés et d'organismes et tuteurs à leurs côtés, des projets d'amélioration et d'adaptation du Service Civique à des publics ou des thématiques spécifiques ont vu le jour. C'est le cas des programmes destinés aux jeunes vivant avec un handicap, aux jeunes décrocheurs ou réfugiés. Cap sur l'engagement, le Service Civique alterné et le programme

Volont'R ont porté l'ambition et la volonté de toucher les jeunes les plus éloignés de l'engagement, pour lesquels une mission de Service Civique est d'autant plus essentielle. Dans le même temps, plusieurs éléments fondamentaux de l'activité de l'Agence, garant de stabilité, ont été renforcés. L'accent mis sur la qualité des missions et des projets, les contrôles qui en découlent, l'animation de relations partenariales de qualité et une évaluation exigeante ont guidé, comme toujours, notre action. J'ai eu la chance de rencontrer de multiples acteurs du Service Civique et des programmes européens à l'occasion de mes déplacements et visites. J'ai pu constater que l'investissement de toutes les parties prenantes constitue lui aussi une constante. Je me suis employée à augmenter la visibilité de leurs initiatives car elles méritent davantage de reconnaissance. 2019 aura enfin été l'année du lancement du Service national universel, le SNU, dont la montée en charge représente un enjeu en soi. Le Service Civique comme le Corps européen de solidarité en deviendront des prolongements naturels, des débouchés tout autant que le complément.

Nous savons, au moment où sont écrites ces lignes, dans les suites de la crise sanitaire du Covid-19, tout le potentiel que porte cette jeunesse et combien sa participation est précieuse à la société toute entière, qui plus est lorsque les circonstances sont exceptionnelles. A la veille des 10 ans du Service Civique, l'Agence avec tous ses collaborateurs, délégués, partenaires, jeunes bénéficiaires sont heureux et fiers d'avoir prouvé leur utilité sociale au cœur de la cité, comme par-delà les frontières.

Merci à toutes et tous !



DAVID KNECHT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport d'activité présenté chaque année par l'Agence du Service Civique est aussi celui de toute une communauté mobilisée autour de l'objectif d'engagement de la jeunesse. Cette dimension essentielle structure, plus fortement encore que par le passé, l'ensemble du présent rapport pour l'année 2019.

Cette communauté de l'engagement comprend d'abord et avant tout les jeunes eux-mêmes, au centre de toutes nos politiques publiques et qui se sont une nouvelle fois massivement mobilisés en 2019 pour mettre leur temps, leur énergie et leur esprit d'initiative au service de l'intérêt général. Au cours de cette année, ce sont en effet 140 000 jeunes qui se sont engagés dans le Service Civique et près de 18 000 dans les programmes européens également portés par l'Agence (Erasmus + Jeunesse et Corps européen de solidarité). Ainsi, depuis 10 ans, plus d'un demi-million de personnes ont bénéficié de l'une de ces expériences d'engagement uniques.

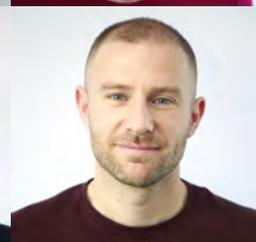
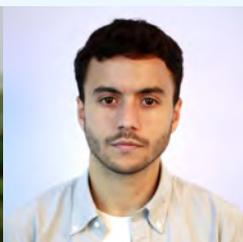
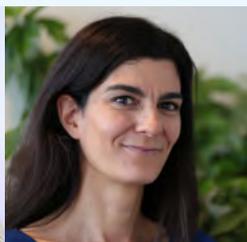
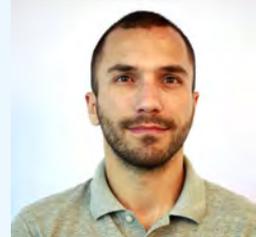
Cet élan puissant et continu de la jeunesse vers l'engagement pour autrui, que les derniers mois ont encore une fois démontré, a rencontré celui d'environ 11 000 organismes, associations, collectivités territoriales, administrations d'Etat, établissements publics et acteurs de l'économie sociale et solidaire, implantés en France, en Europe et dans le reste du monde. Cette rencontre a permis la mise en œuvre de milliers de projets, marqués par une impressionnante variété mais tous porteurs des mêmes valeurs de solidarité et d'humanisme. Nous avons tenu, dans le présent rapport, à encore d'avantage présenter, incarner et valoriser ces initiatives.

Au sein de cette communauté, l'Agence du Service Civique, que j'ai l'honneur de diriger

depuis septembre 2019, occupe un rôle crucial: en lien constant avec l'ensemble des autres acteurs, une centaine de femmes et d'hommes partageant les mêmes valeurs, le même enthousiasme et le même professionnalisme travaillent, chaque jour à la conception, l'ingénierie, l'accompagnement, la promotion, le contrôle, la qualité juridique, financière et technologique des politiques publiques qui leur sont confiées. Ce rapport d'activité 2019 traduit les synergies désormais bien ancrées au sein de l'Agence en ne séparant plus, dans sa présentation générale, les programmes français et européens. Enfin, dans l'ensemble des territoires métropolitains et d'Outre-mer, le réseau des référents du Service Civique et responsables Europe et International Jeunesse jouent un rôle majeur en animant, accompagnant, conseillant et contrôlant les acteurs des dispositifs portés par l'Agence. Le présent rapport intègre une présentation détaillée de ces activités essentielles.

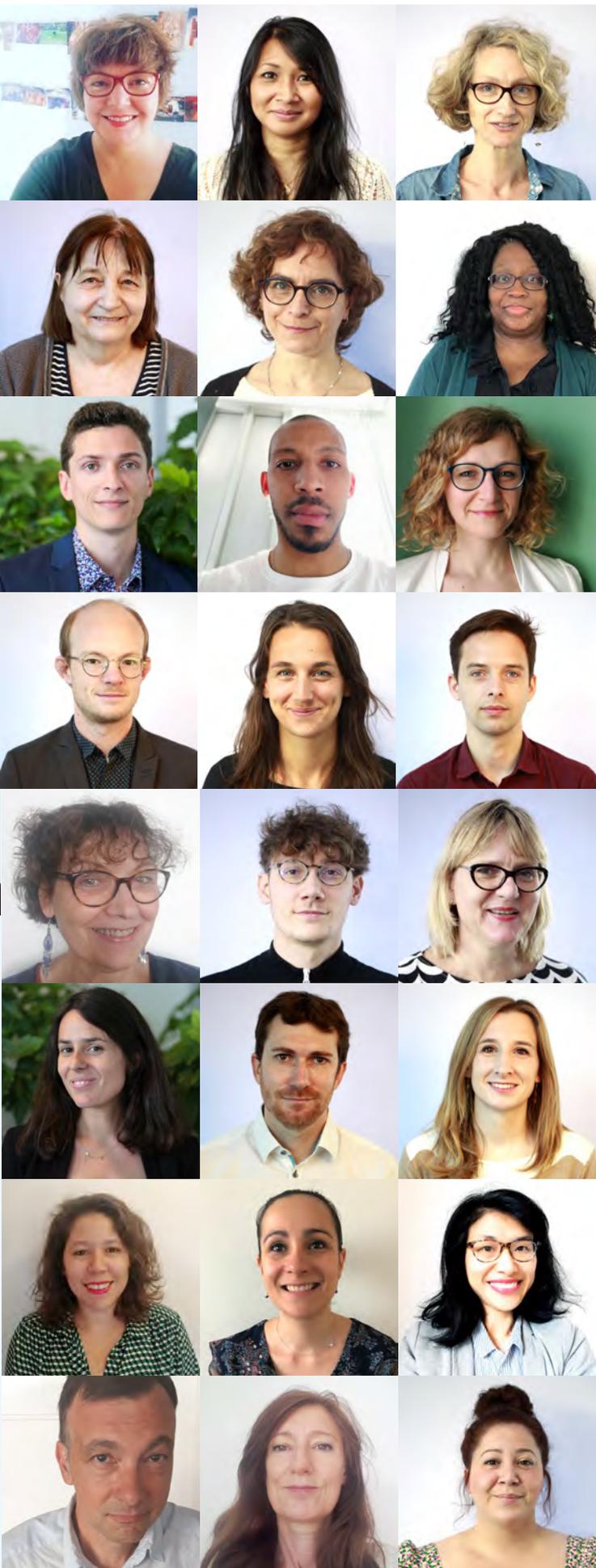
Partageant un sentiment de fierté pour le travail accompli et de confiance sur notre capacité de relever ensemble les défis sociaux et sociétaux présents et à venir, j'exprime, avec la Présidente, ma reconnaissance à l'ensemble de celles et ceux qui font vivre chaque jour depuis 10 ans la communauté de l'engagement de la jeunesse.

Qui sommes-nous ?



Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence du Service Civique est :

- ◆ Un groupement d'intérêt public (GIP) créé par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique. Il est aujourd'hui composé de l'Etat et de France Volontaires.
- ◆ Un opérateur rénové en 2016 à l'issue de la réorganisation de l'Institut national jeunesse et éducation populaire (INJEP), concrétisée par la loi n° 2015- 917 du 28 juillet 2015.
- ◆ L'agence nationale française responsable de la mise en œuvre du programme européen Erasmus+ Jeunesse, dont la désignation a été acceptée par la Commission européenne le 17 mai 2016. Cette Agence met également en œuvre le Corps européen de solidarité.
- ◆ La structure qui, au nom de l'Etat, met en œuvre le Service Civique.
- ◆ Un centre de ressources « SALTO-YOUTH Euromed » pour la coopération euro-méditerranéenne, qui outille et forme les partenaires de cette zone géographique.
- ◆ Un point national d'information pour le sport, relai national du volet « sport » du programme Erasmus+.



LE SERVICE CIVIQUE

A été créé par la loi du 10 mars 2010 pour remplacer le service civil qui avait été conçu en 2006 dans l'optique de remplacer le service militaire, suspendu en 1996. Inscrit dans le code du service national, le Service Civique vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres, au service de belles causes. Levier pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également le déploiement des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires effectuent en France ou l'étranger. Les volontaires s'engagent dans des organismes sans but lucratif, des services de l'État ou des collectivités territoriales. Le code du service national prévoit les 9 missions investies par l'Agence au titre du Service Civique.

LE PROGRAMME ERASMUS+

Il constitue le principal levier d'action de l'Union Européenne pour déployer une politique à destination de la jeunesse de notre continent. Héritier du programme « jeunesse en action », le volet « jeunesse » d'Erasmus, dont l'Agence du Service Civique a la responsabilité s'appuie sur l'éducation non formelle. La mobilité, la prise de parole face aux décideurs, les expériences collectives avec d'autres jeunes issus de l'Union européenne, l'acquisition de compétences, la formation et le partage de bonnes pratiques entre les structures et professionnels de jeunesse constituent les principaux champs de ce programme. Il contribue à renforcer la citoyenneté européenne, par-delà les enjeux d'études, de formation ou d'employabilité. Le centre de ressources SALTO -YOUTH Euromed bonnes pratiques contribue également à cette mission en direction des pays Sud de la Méditerranée.

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

A été créé en 2018 et se compose de trois volets : volontariat, stage et emploi, projets de solidarité. Ce programme a été créé par l'Union européenne et de donner aux jeunes la possibilité de s'engager dans leur pays ou à l'étranger et d'aider des communautés ou des personnes dans toute l'Europe.



En chiffres

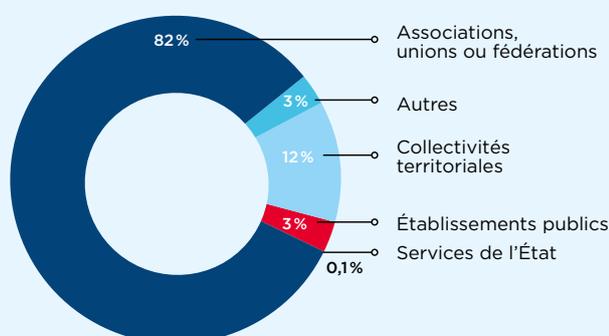
Service Civique

NOS RÉSULTATS

En 2019, le Service Civique a accueilli plus de 140 000 volontaires



435 000
volontaires depuis 2010



THÉMATIQUE DE MISSION

32%	Education pour tous
28%	Solidarité
14%	Sport
12%	Culture et loisirs
6%	Environnement
3%	Mémoire et citoyenneté
3%	Santé
1%	Intervention d'urgence
1%	Développement international et action humanitaire

Les mots ou expressions associés au Service Civique

Jeunesse
Volontariat Engagement
Solidaire Utile
Aide Responsabilité
Expérience Découverte
civisme Apprendre
association

Baromètre IFOP 2019 - Personnes âgées de 26 ans et plus ayant entendu parler du Service Civique.

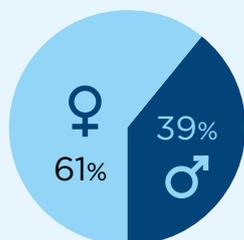
Environ 10 500

organismes agréés pour l'année 2019

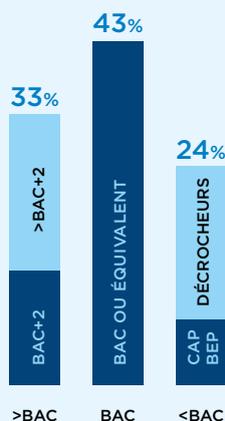
LES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

DONNÉES EN FLUX DE VOLONTAIRES AU 02.06.2020

Âge
moyen :
21 ans



GENRE



NIVEAU DE FORMATION

40%
DEMANDEURS
D'EMPLOI32%
ÉTUDIANTS24%
INACTIFS4%
SALARIÉSSITUATION DES VOLONTAIRES
À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE

8% bénéficient de l'indemnité
complémentaire sur critères sociaux

13% sont issus des quartiers prioritaires
de la politique de la Ville (QPV)

2% réalisent une mission
à l'international

1,5% sont en situation de handicap

SATISFACTION DES VOLONTAIRES

86%
satisfaits de
leur mission

94%
recommanderaient
le Service Civique
à leur entourage

Pour eux, le Service Civique
c'est avant tout:

1. Un moyen d'acquérir
une expérience professionnelle
2. Un temps de découvertes
et de rencontres
3. L'occasion de faire un point sur sa vie
4. L'opportunité de découvrir un secteur
d'activité
5. Un moyen de se sentir utile

Erasmus + Jeunesse
et Corps européen de solidarité

TOTAL PROGRAMMES EUROPEENS (ERASMUS + ET CES)

1065
PROJETS
DÉPOSÉS595
PROJETS
SUBVENTIONNÉS56%
DE TAUX
DE SUCCÈS25 179
PARTICIPANTS23%
DE JEUNES AYANT
MOINS D'OPPORTUNITÉ
(JAMO)

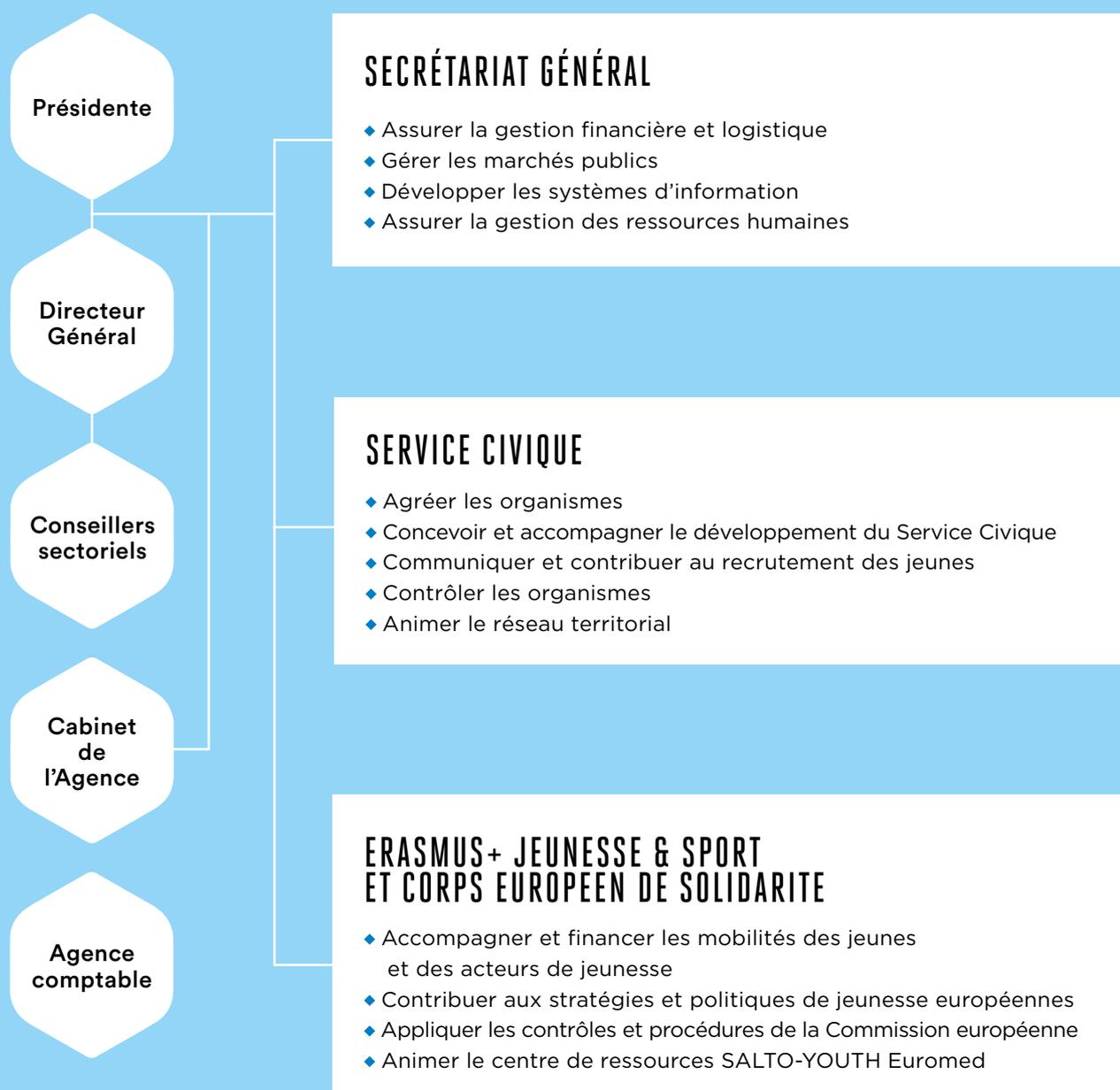
28 M€

BUDGET TOTAL (ERASMUS + JEUNESSE, CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ,
CENTRE DE RESSOURCES SALTO ET FRAIS D'ADMINISTRATION)

Type de projets financés	Nombre	Montant (en €)
KA1 Mobilité des jeunes et travailleurs jeunesse	304	8,3 M
KA2 Partenariats stratégiques jeunesse	28	4,7 M
KA3 Rencontre entre jeunes et décideurs politiques - dialogue structuré	14	0,6 M
CES Corps européen de solidarité	249	8,2 M

Source : E+Link/BO Report à la date du 31/12/2019

Organisation & gouvernance



L'organisation est articulée autour de 2 pôles pilotant les politiques publiques mises en œuvre par l'Agence (Service Civique d'une part, programme Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps européen de solidarité d'autre part), d'un secrétariat général et d'une agence comptable.

L'ÉQUIPE DE L'AGENCE

Dans sa configuration actuelle, l'Agence du Service Civique résulte du regroupement en 2016 des équipes du Service Civique et de l'Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport autrefois rattachée à l'Injep, constituant ainsi un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes.

Son organisation a été conçue avec l'objectif d'apporter une réponse opérationnelle aux enjeux des politiques d'engagement, en faisant appel à des ressources humaines à fort potentiel d'expertise. Placée sous la responsabilité d'une Présidente et d'un Directeur général, l'Agence du Service Civique est constituée de trois entités principales :

- ◆ Service Civique - Quatre pôles consacrés au pilotage des différents enjeux du Service Civique : Développement et Ingénierie, Contrôle et

Animation territoriale, Agréments, Communication & Partenariats ainsi que 3 conseillers sectoriels rattachés à la direction générale;

- ◆ L'agence Erasmus+ Jeunesse & Sport. Placée sous la responsabilité d'un Directeur, elle est composée de trois pôles au sein desquels se répartissent les actions du programme de la Commission Européenne et d'un pôle transversal assurant la mise en œuvre des procédures internes et du contrôle;

- ◆ Un secrétariat général assurant le pilotage des fonctions transversales (budget, juridique, achats, systèmes d'information, ressources humaines);
- La gouvernance de l'Agence est appuyée par un cabinet et des assistantes de direction.

L'organisation intègre également une Agence comptable.

Conseil d'administration

Il réunit les administrateurs du groupement d'intérêt public (GIP)- tutelles (ministère chargé de la Jeunesse et ministère chargé du budget), personnalités qualifiées et représentants des services déconcentrés. Le Conseil d'administration prend les décisions stratégiques et l'ensemble des délibérations administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence.

Comité stratégique du Service Civique

Il débat des grandes orientations stratégiques du Service Civique pour éclairer les avis du Conseil d'administration. Il réunit l'ensemble des parties prenantes du Service civique (organismes agréés, collègue des volontaires, parlementaires, personnalités qualifiées). Le collège des volontaires a pour vocation de représenter les jeunes engagés en Service Civique en France et à l'international.

Comité national Erasmus+

Il réunit 2 fois par an l'ensemble des parties prenantes au programme Erasmus+ Jeunesse et Sport, à qui sont présentés l'état d'avancement du programme et les problématiques rencontrées.

Comité permanent Erasmus+

Il réunit 2 fois par an les deux agences nationales Erasmus+ (éducation formelle et non-formelle) et leurs tutelles respectives. Sa mission est de suivre les travaux en commun menés par les deux agences. Il permet également de partager les enjeux, difficultés et solutions mises en œuvre par chacun.

Le pilotage territorial du Service Civique

Le pilotage territorial est une composante essentielle du développement du Service Civique au plus près des jeunes et des structures d'accueil de tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains, situés en métropole ou Outre-mer. Les porteurs d'agrément locaux sont en effet les plus nombreux et constituent 95% des agréments avec près de 10 000 structures agréées par les services déconcentrés de l'Etat. Ce sont souvent des structures d'accueil de taille modeste qui accueillent 40% de tous les jeunes engagés de Service Civique (le reste étant porté par les agréments dits « nationaux » directement octroyés par l'Agence).

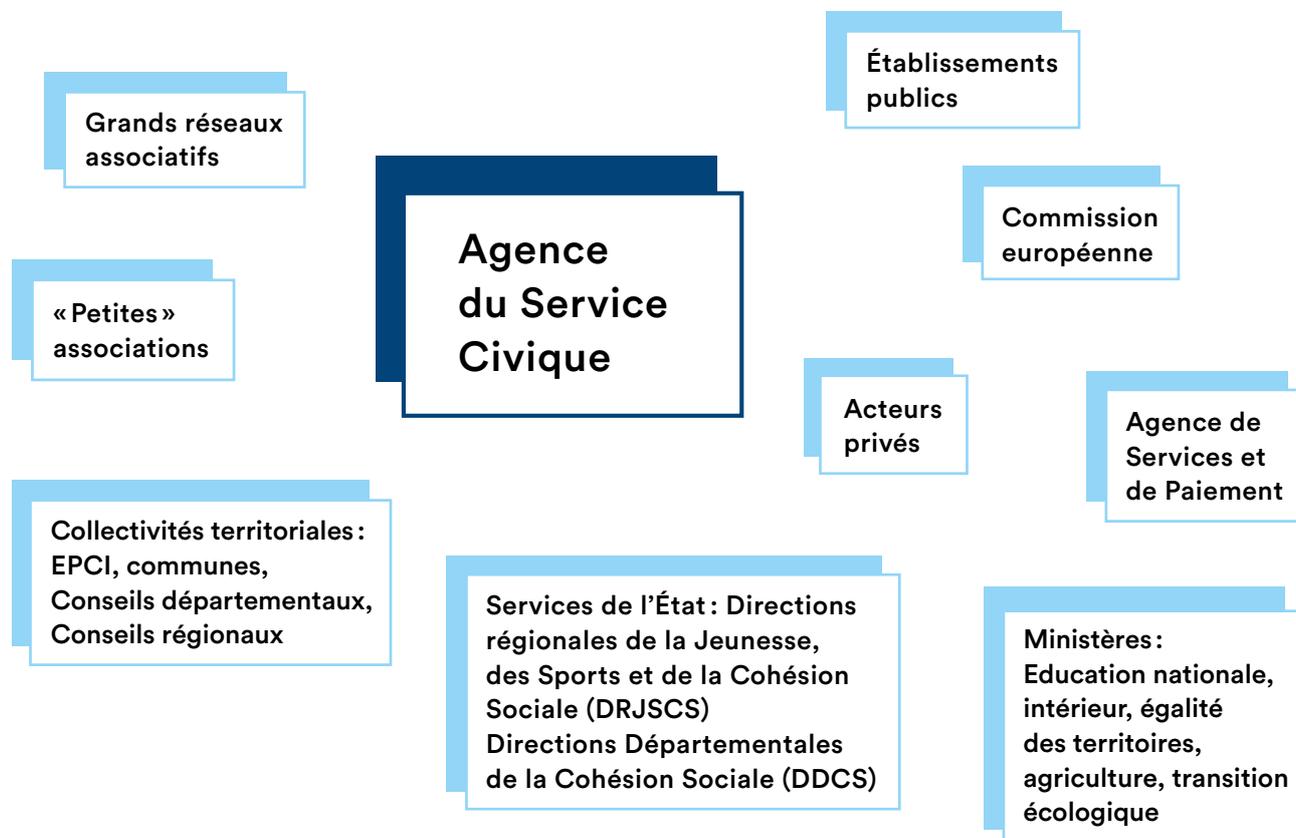
L'Agence est quotidiennement en lien avec les référents Service Civique des directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DR(D)JSCS, DDCS et DDSCPP) qui, localement, sont les interlocuteurs privilégiés des jeunes et des structures d'accueil. Avec leurs équipes, ils sont l'élément clé de l'animation de la communauté des acteurs de terrain pour les accompagner dans la construction de projets d'accueil de qualité et mettre en œuvre les parcours de formation des personnels des structures d'accueil tout comme la formation civique et citoyenne des jeunes.

Les objectifs de développement déclinés pour chaque territoire s'appuient sur les dynamiques observées et vient permettre à tous les jeunes de disposer de la même opportunité de réaliser un Service Civique. L'Agence a mis en place une série d'indicateurs de suivi pour aider les directions régionales et départementales à disposer des moyens d'un pilotage territorial ajusté et mensuel. Plusieurs temps forts répartis tout au long de l'année sont organisés : dialogues de gestion stratégiques, 7 jours de séminaire des référents régionaux - dont une journée dédiée pour la première

fois en 2019 aux sujets de l'Outre-mer, 8 jours de formation ouverts à tous les personnels en charge du Service Civique localement pour accompagner les nouveaux arrivants, actualiser ses connaissances (« Les fondamentaux du Service Civique ») ou encore se perfectionner sur des sujets plus techniques comme « Le pilotage et l'animation du Service Civique » et « Le contrôle du Service Civique ».

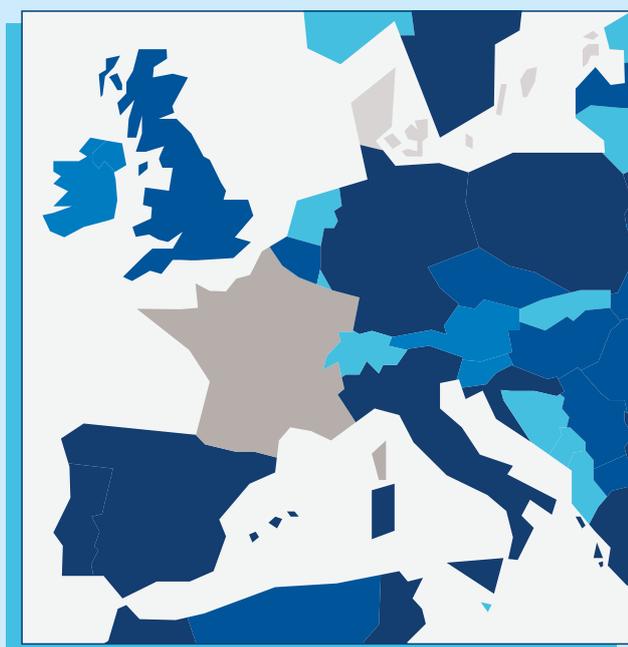
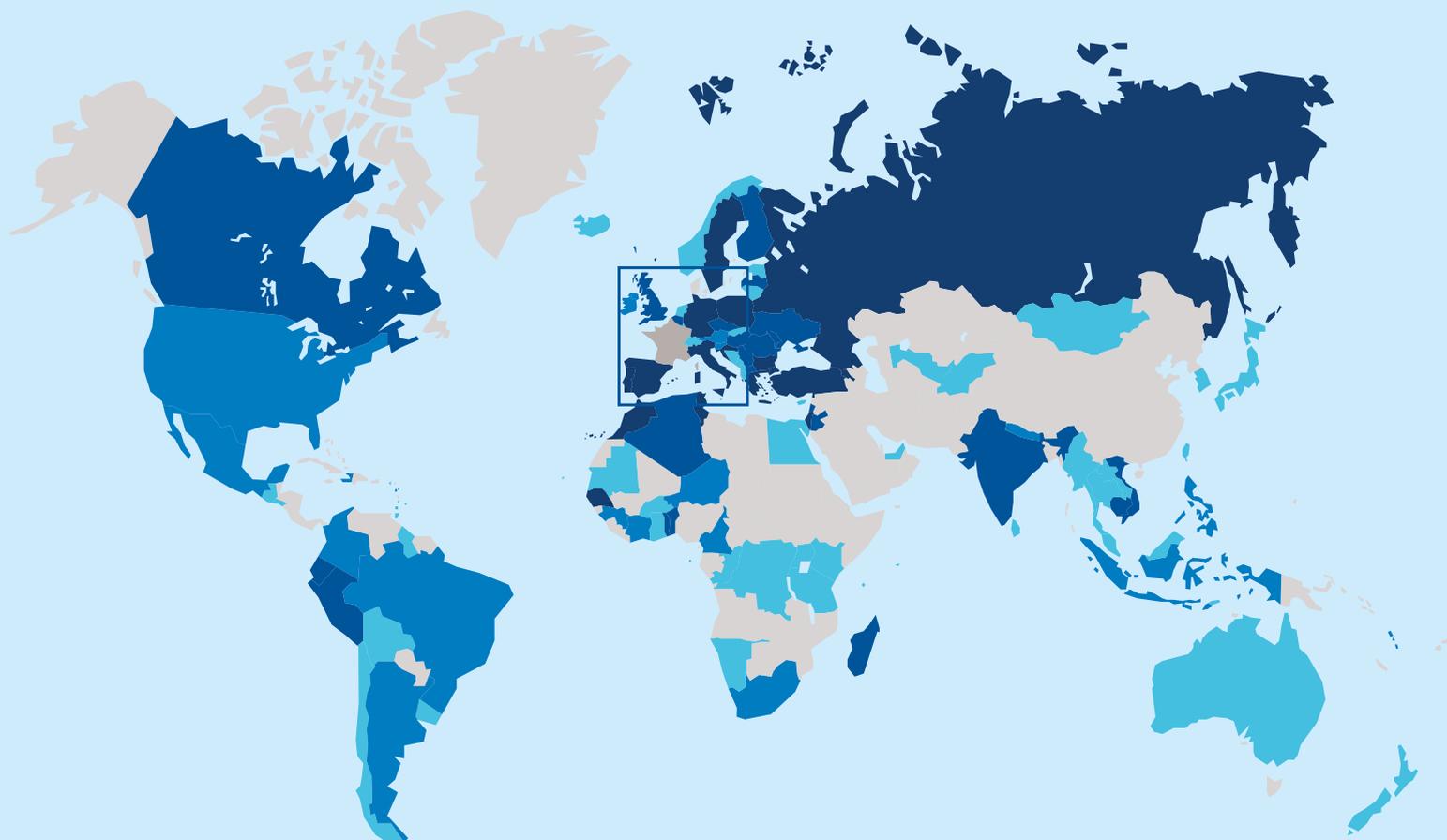
L'organisation du suivi par zone géographique permet d'apporter un accompagnement global, une connaissance plus approfondie des territoires, une présence régulière dans des réunions sur le territoire et donne l'occasion de pouvoir mieux valoriser les actions du réseau et repérer les bonnes pratiques pour les capitaliser et les diffuser dans la Lettre d'Information des Référents (LIRe).

Les partenaires



Présence des volontaires dans le monde

Nombre de volontaires accueillis en Service Civique, Service Volontaire Européen, Corps européen de solidarité, Echanges de jeunes par pays en 2019

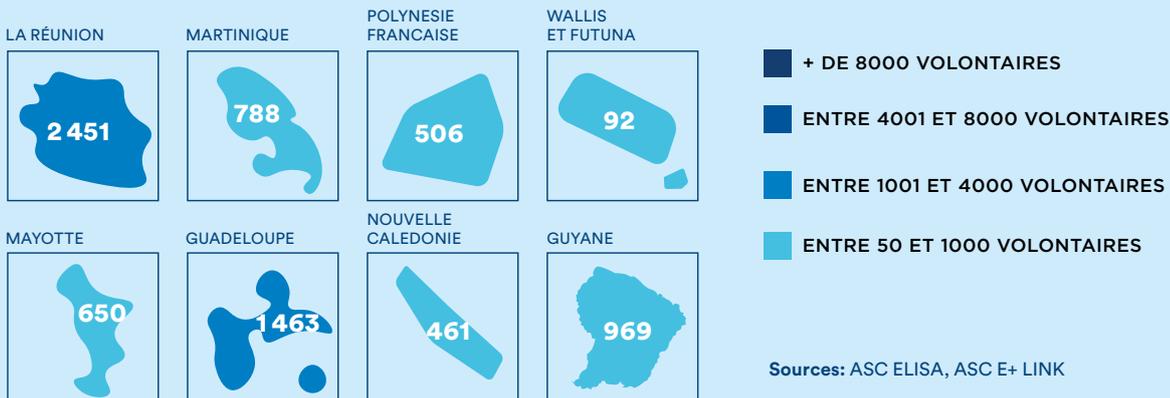
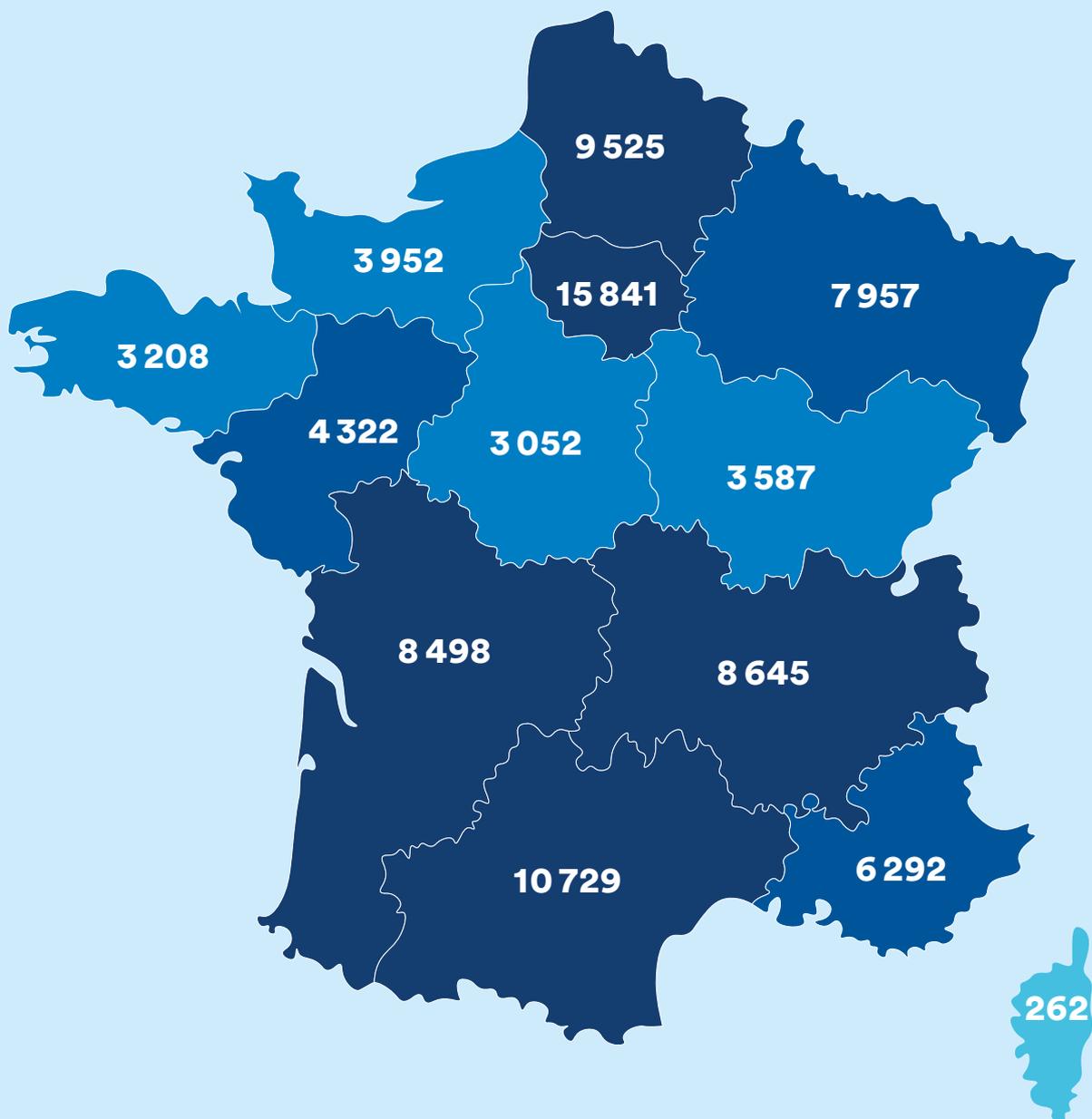


- + DE 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 31 ET 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 10 ET 30 VOLONTAIRES
- - DE 10 VOLONTAIRES

Sources: ASC ELISA, ASC E+ LINK

Répartition des volontaires en France par région

Nombre de volontaires accueillis en Service Civique, participants en Corps européen de solidarité et dans le cadre d'Erasmus+ Jeunesse et Sport en 2019



Les temps forts de l'année



20/02

Grand Débat avec les volontaires engagés

Marlène Schiappa et Gabriel Attal ont échangé avec les jeunes en Service Civique et en volontariat Européen autour des questions de démocratie, de citoyenneté et d'engagement.



23/04

Le Club de Valorisation du Service Civique par les entreprises reçu par Gabriel Attal

La charte d'engagement a fait l'objet d'une signature officielle par tous les membres du Club.

Du 29/04
au 5/05

Semaine européenne de la Jeunesse

34 activités en France, 5000 participants dont 100 jeunes à nos ateliers innovants « La démocratie et moi ».



19/06

Journée tremplin du Service Civique en Martinique

Rassemblement de volontaires et ancien volontaires, à l'occasion de la visite de la présidente de l'Agence.

24/06

Journée Participative : « Corps européen de solidarité : pourquoi s'engager dans des projets de solidarité et de mobilité européennes ? »

Une journée pour débattre entre décideurs, organisations et jeunes et découvrir des thèmes inspirants pour de futurs projets d'engagement.



14 juillet

Participation des volontaires du Service Civique au défilé de la fête nationale

Pour la sixième fois, les volontaires ont participé au tableau final du défilé national. Cette année, les jeunes du Service National Universel (SNU) figuraient à leurs côtés.



Du 23/09 au 30/09

Cinquième édition de la semaine européenne du sport

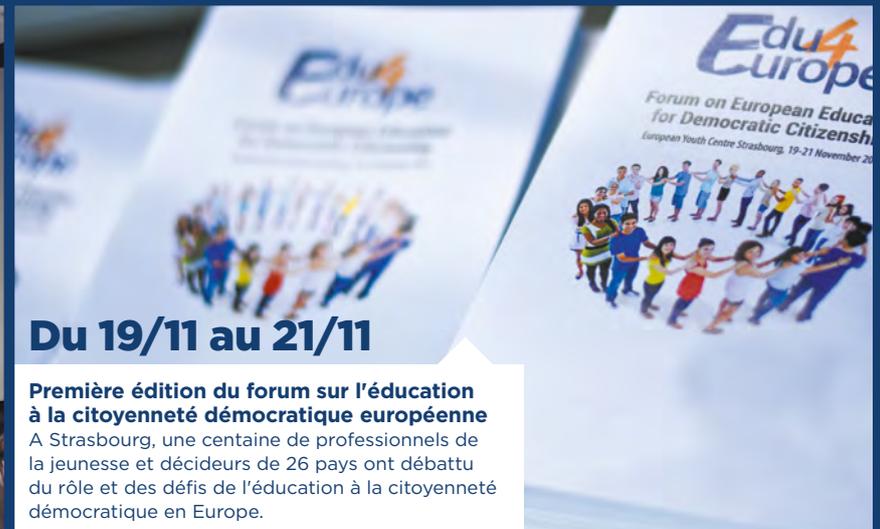
L'Agence du Service Civique a mis à l'honneur les projets sportifs européens et a participé à la journée nationale d'information et valorisation de projets lauréats Erasmus+ Sport, avec le soutien de Roxana Maracineanu, Ministre des sports.



25/09

Les partenariats stratégiques Erasmus+ : leviers pour l'employabilité des jeunes

Rencontre avec des porteurs de projets et présentation des résultats de notre étude (72 partenariats et 230 productions innovantes).



Du 19/11 au 21/11

Première édition du forum sur l'éducation à la citoyenneté démocratique européenne

A Strasbourg, une centaine de professionnels de la jeunesse et décideurs de 26 pays ont débattu du rôle et des défis de l'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe.



Du 22/11 au 24/11

Présence au Salon Européen de l'Éducation

Au côté de nombreux visiteurs et personnalités venues se renseigner sur les programmes portés par l'Agence, le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, en compagnie d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, a rencontré les volontaires présents sur le stand.

A young woman with long hair, wearing a dark hoodie with '1956' on it, is smiling and looking towards a man whose back is to the camera. They are in a meeting room. The wall behind them is decorated with a grid of circular graphics, each containing a different landscape or scene. The overall color palette is muted, with a reddish-pink tint.

Des politiques publiques au service de la jeunesse



Les dispositifs

Le Service Civique en bref

Le Service Civique est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il est accessible à tous les jeunes français et ressortissants de l'espace économique européens ainsi qu'à des jeunes extra-européens sous certaines conditions.

Pour être éligibles, les candidats de nationalité étrangère (hors EEE et Suisse) doivent séjourner en France depuis plus d'un an en application de l'un des titres de séjour prévus par l'article L.120-4 du code du service national, ou être en possession d'un titre de séjour éligible (étudiants, réfugiés, protection subsidiaire), ou encore venir réaliser une mission en France dans le cadre d'un projet de réciprocité.

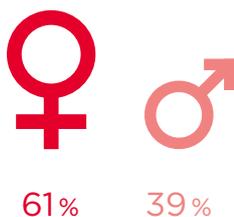
En 2019, plus de 140 000 jeunes ont contribué à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en réalisant une mission de Service Civique en France ou à l'étranger au sein d'une des quelques 10 500 structures agréées, composées essentiellement d'associations et de structures publiques.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de contrats signés au cours de l'année (flux)	6 008	13 403	19 481	19 945	21 925	38 139	63 044	79 080	83 928	81 062
Jeunes encore en mission au 1 ^{er} janvier de l'année		5 730	10 402	13 778	12 912	14 202	28 727	44 093	56 361	59 018
Volontaires en mission dans l'année (stock)	6 008	19 133	29 883	33 723	34 837	52 341	91 771	123 173	140 289	140 080

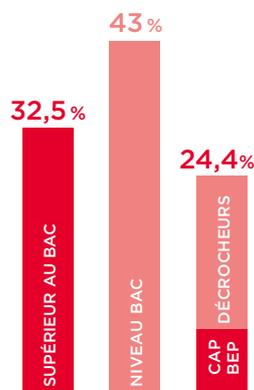
Source : ELISA (au 2 juin 2020). Traitement : Agence du Service Civique

Les caractéristiques des volontaires en 2019 (flux)

SOURCE : ELISA (AU 7 MAI 2019).
TRAITEMENT : AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



RÉPARTITION PAR GENRE



NIVEAU DE FORMATION



40,3%
DEMANDEURS D'EMPLOI



31,7%
ÉTUDIANTS



24,3%
INACTIFS



3,7%
SALARIÉS

SITUATION DES VOLONTAIRES À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE

21,1
ans

ÂGE MOYEN

Thématique principale de mission

MISSIONS	2019
SOLIDARITÉ	28,5 %
SANTÉ	3,2 %
EDUCATION POUR TOUS	31,7 %
CULTURE ET LOISIRS	11,7 %
SPORT	13,7 %
ENVIRONNEMENT	6,4 %
MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ	3,3 %
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET ACTION HUMANITAIRE	0,8 %
INTERVENTION D'URGENCE	0,8 %
TOTAL	100 %

1,5 %
des volontaires
en situation de handicap

7,9 %
des volontaires percevant
une indemnité de majoration
sur critères sociaux

Fin anticipée de la mission de Service Civique

Les données analysées ici sont celles de l'année 2018, l'ensemble des contrats démarrés en 2019 n'étant pas terminés à la date de publication de ce rapport.

Parmi l'ensemble des contrats de Service Civique signés en 2018, 23% se terminent de manière anticipée. Différents motifs viennent expliquer ces ruptures. Les principaux sont:

- Embauche (CDD ou CDI) ou une reprise d'études (40%);
- Commun accord entre les parties (31%). Cette modalité est peu précise et fera l'objet d'une étude plus approfondie en 2020;
- Abandon de poste pour 20%.

Les programmes européens en bref

L'Agence du Service Civique assure la mise en œuvre de deux programmes européens en faveur de la mobilité et de l'engagement des jeunes :

- ◆ Le volet jeunesse du programme Erasmus+ ;
- ◆ Le Corps européen de solidarité (CES).

Grâce à ces programmes, l'Agence finance, dans le cadre d'appels à propositions, des projets de jeunes et d'organisations de jeunesse. Ces programmes sont ouverts aux pays membres de l'Union européenne ainsi qu'à l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie. Les pays voisins de l'Union européenne

(sud de la méditerranée, Balkans, Caucase, Russie) sont partenaires des programmes.

L'Agence héberge également le centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed, l'un des sept centres de ressources créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales et renforcer la qualité des projets relatifs à la jeunesse.

En tant que Point national d'information du volet Sport du programme Erasmus+, et avec le soutien du Ministère des Sports, l'Agence est chargée de la diffusion, de l'accompagnement des structures et de la valorisation des projets sportifs français ayant été sélectionnés et subventionnés.

Le programme Erasmus+ et le Corps européen de solidarité sont financés par la Commission européenne, qui a alloué à l'Agence en 2019 un montant total de 28,1 millions d'euros répartis comme suit :

- ◆ 13,8 millions d'euros de crédits d'intervention au titre du programme Erasmus+ ;
- ◆ 11,4 millions d'euros de crédits de fonctionnement au titre du Corps européen de solidarité ;
- ◆ 375 000 euros de crédits d'intervention pour le centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed ;
- ◆ 2,5 millions d'euros de crédits de fonctionnement.

Action clé	Nombre de projets reçus	Nombre de projets sélectionnés	Taux de sélection (nombre de projets sélectionnés / nombre total de candidatures)	Montant total subventionné	Nombre de participants dans les projets acceptés	Dont jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) ¹
KA105 - Mobilité des jeunes - Échanges de jeunes	367	219	59,7%	5879168 €	9806	4043
KA347 - Dialogue pour la jeunesse	51	14	27,5%	619356 €	5502	736

1. Jeunes ayant moins d'opportunités, terme utilisé par la Commission européenne

Les échanges de jeunes (action clé KA105)

Les échanges, organisés en dehors du temps scolaire, offrent l'occasion à des groupes issus de différents pays de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître, avec une visée éducative et interculturelle. Ces rencontres touchent à des thèmes variés : la lutte contre les exclusions, l'art et la culture, l'environnement, les médias et l'information ou encore le sport.

En 2019, 9806 jeunes de 13 à 30 ans, dont 41% de jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO), ont participé à ces activités de mobilité qui portaient sur

la citoyenneté européenne, la participation des jeunes, le dialogue interculturel. Les cinq principaux pays partenaires des organisations françaises sont l'Espagne, l'Italie, la Roumanie, l'Allemagne et la Grèce.

Les projets de « Dialogue pour la jeunesse » (action clé KA347)

Ces projets visent la participation active des jeunes à la vie démocratique et au débat via l'organisation de séminaires entre jeunes et décideurs (au niveau local, national ou européen) ou prennent la forme d'événements simulant le fonctionnement des institutions démocratiques.

En 2019, 14 projets de « Dialogue pour la jeunesse » impliquant 5502 jeunes ont été sélectionnés, sur un total de 51 projets déposés. Les thématiques concernent essentiellement la citoyenneté européenne (2019 étant l'année des élections au Parlement européen), les enjeux climatiques, l'inclusion, l'emploi, et la ruralité.

Le Corps européen de solidarité

Dans un objectif de renforcer la solidarité et l'inclusion, l'Union européenne a créé le Corps européen de solidarité proposé à des jeunes de 18 à 30 ans selon trois volets :

- ◆ les projets de volontariat : pour favoriser l'envoi et l'accueil de volontaires, pour une durée maximale de 12 mois, dans le cadre de missions d'intérêt général utiles à la communauté ;
- ◆ le volet professionnel : pour favoriser l'accueil ou l'envoi de jeunes dans le cadre de stages (2 à 6 mois) et/ou d'emplois (3 à 12 mois) effectués hors de la formation, au sein d'organismes publics ou privés ;
- ◆ les projets de solidarité : pour soutenir les jeunes dans la mise en place de leurs actions d'entraide au sein de leur communauté locale.

Volet	Nombre de projets reçus	Nombre de projets sélectionnés	Taux de sélection <small>(nombre de projets sélectionnés / nombre total de candidatures)</small>	Montant total subventionné	Nombre de participants dans les projets acceptés	Dont jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO ¹)
Projets de volontariat (ESC11)	240	225	93,8%	6237635€	1641	61
Partenariats de volontariat (projets d'envergure pluriannuels)	9	9	100%	1776102€	300	0
Stages et emplois (ESC21)	5	5	100%	94240€	52	50
Projets de solidarité (ESC31)	33	10	30,3%	50778€	58	0

En 2019, 287 projets de CES ont été financés impliquant 2 051 jeunes dont 50,3% de JAMOS, dans divers domaines d'intervention comme l'inclusion, l'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants, la citoyenneté, l'environnement et les enjeux climatiques, la santé, l'emploi et l'entrepreneuriat, la culture, ou encore le sport.

En France, 122 organismes sont labellisés pour la coordination et/ou le soutien de projets de volontariat ou d'emploi/stages.

En 2019, les cinq principaux pays partenaires des organisations françaises étaient l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce et le Maroc.



En 2019, 287 projets de CES ont été financés par l'Agence, impliquant 2 051 jeunes.



L'accès de tous les jeunes à l'engagement

Service Civique

L'expérience de mixité sociale comme l'accessibilité des missions de Service Civique à tous les jeunes, quels que soient le profil, le niveau d'études ou le parcours antérieur, sont des principes fondamentaux inscrits dès 2010 à l'article L 120-1 du code du service national. Ils sont transcrits en actions concrètes destinées à lever les freins à la candidature des publics les plus éloignés et à accompagner les organismes dans des stratégies de recrutement favorisant ces deux principes.

Volontaires en quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)

Ces derniers représentent 13 % de l'ensemble des volontaires en Service Civique (stable sur les trois dernières années), soit une surreprésentation par rapport à la moyenne nationale. Rappelons que depuis 2015, suite

à la modification de la géographie d'intervention de la politique de la ville, on compte 1500 QPV en France métropolitaine et ultra-marine. Ces territoires d'intervention sont définis sur le critère unique du revenu des ménages.

Volontaires résidant dans les territoires ruraux

Il n'existe pas de définition unique du « rural ». Ainsi, deux approches recommandées par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) sont souvent utilisées pour identifier les villes et communes dites « rurales ». La première s'appuie sur les aires urbaines définies en 2010 par l'INSEE et la seconde sur la grille de densité mise en place par l'INSEE en 2015 et réutilisée dans le cadre de l'« Agenda rural » annoncé par le Premier ministre en septembre 2019.

L'approche par aires urbaine est liée au faible lien à la ville. En utilisant le zonage en aires d'influence des villes de l'INSEE, il est ainsi possible de déterminer quels volontaires et quelles missions proviennent de communes isolées, hors de l'influence des pôles.

Selon cette approche, 3,6 % des volontaires sont issus de communes isolées, hors de l'influence des pôles/grandes aires urbaines.

La seconde approche s'appuie sur la grille communale de densité définie par l'INSEE. Les communes y sont réparties en quatre catégories (dense, intermédiaire, peu dense et très peu dense) suivant la densité de leur espace bâtis.

Selon cette approche, 24 % des volontaires sont issus de communes peu denses ou très peu denses, dont 2,7 % de communes très peu denses.



FOCUS SUR LE SERVICE CIVIQUE D'INITIATIVE : L'EXEMPLE DES KATAPULT DE OSONS ICI ET MAINTENANT

Osons Ici et Maintenant (OIM) est une association qui propose un Service Civique d'Initiative dans le cadre de son programme Katapult. Le Service Civique d'Initiative ou « inversé » permet aux jeunes d'inventer leur mission en en proposant le contenu à une structure d'accueil. Katapult prévoit un accompagnement individuel s'appuyant sur un trio composé du coordinateur d'OIM, d'un tuteur, d'un mentor et des sessions collectives visant par exemple à clarifier les motivations de chacun, à se former à la méthodologie de projet ou encore à préparer la suite du Service Civique. L'un des temps forts collectifs est constitué par une « FabriK à DécliK », festival citoyen, constitué d'ateliers de développement personnel, d'expression et de modélisation de projets solidaires comme d'interventions d'élus et de professionnels. OIM s'adresse à tous mais prioritairement aux jeunes NEET, jeunes ruraux ou issus des QPV. En 2019,



© Charlotte Bouvier

OIM a accompagné 73 volontaires. Par exemple, le programme Katapult à Lyon permis des jeunes en Service Civique d'Initiative de créer un festival de musique éco-responsable pour sensibiliser le public à la transition énergétique, de créer une association pour l'inclusion de personnes exclues ou encore d'organiser un colloque sur les inégalités et les discriminations.

Volontaires en situation de handicap

En 2019, la part de des volontaires du Service Civique en situation de handicap s'élève à 1,5%, soit plus de 1250 jeunes. Ce chiffre est sous-estimé par rapport à la réalité, les jeunes n'étant pas dans l'obligation de déclarer leur situation de handicap pour la réalisation d'un Service Civique (sauf s'ils ont plus de 25 ans).

La loi du 5 août 2015 donne la possibilité aux jeunes en situation handicap de 26 à 30 ans de réaliser un Service Civique: ils étaient un peu plus de 300 dans ce cas en 2019.

Programmes européens

Avec le programme Erasmus+ Jeunesse et Sport, l'Agence s'attache à diversifier les publics bénéficiaires, notamment en portant une attention

particulière aux jeunes les plus fragiles dits «jeunes ayant moins d'opportunités» (JAMOS) (décrocheurs scolaires, sans emploi, isolés géographiquement, en situation de handicap, réfugiés/migrants).

Depuis 2016, l'Agence prend une part active dans l'animation d'un «partenariat stratégique» développé avec d'autres agences européennes portant sur l'inclusion, et plus particulièrement sur la thématique de l'inclusion des jeunes en situation de handicap en milieu ordinaire. L'Agence a également cofinancé les activités organisées par les autres agences du consortium et y a permis qu'y participent 13 structures françaises.

Elle a par ailleurs organisé en juillet 2019 une visite d'étude sur l'inclusion sociale en partenariat avec la Mairie de Paris dans le cadre du partenariat stratégique «Europe Goes Local» (21 participants, 11 pays).

En novembre 2019, l'Agence a organisé à Cayenne un séminaire de formation inter-régional (Guadeloupe, Guyane, Martinique) qui a permis d'échanger avec les acteurs locaux sur les possibilités et les freins au développement de la mobilité et des projets européens avec/en Outre-mer.

Enfin, en lien avec le réseau Eurodesk, l'Agence a contribué à diffuser les opportunités offertes par les programmes européens dans le cadre d'un dépliant à destination des jeunes en situation de handicap.

CHIFFRES 2019**41,2 %**

PART DES JEUNES AYANT MOINS D'OPPORTUNITÉS DANS LES PROJETS D'ÉCHANGES DE JEUNES FINANCÉS PAR L'AGENCE

13,4 %

PART DES JEUNES AYANT MOINS D'OPPORTUNITÉS DANS LES PROJETS DE DIALOGUE POUR LA JEUNESSE FINANCÉS PAR L'AGENCE

50,5 %

PART DES JEUNES AYANT MOINS D'OPPORTUNITÉS DANS LES PROJETS DE VOLONTARIAT CES FINANCÉS PAR L'AGENCE

**Éducation à l'environnement au Relais L'Espinas**

TYPE DE PROJET Corps européen de solidarité / Emploi

NOM DU PORTEUR DE PROJET Coordinateur : Maison de l'Europe de Nîmes ; Organisme employeur : Association Epi de Mains (Occitanie)

SUBVENTION ERASMUS+ 4168 €

Situé au cœur du Parc National des Cévennes, le Relais de l'Espinas accueille un café-restaurant, une école professionnelle de la pierre sèche et l'association Epi de Mains, en charge de l'animation socioculturelle du site.

Pendant douze mois, Epi de Mains emploie une jeune allemande dans le cadre du volet professionnel du Corps européen de solidarité.

Diplômée en sciences culturelles, Carola apporte son concours aux projets environnementaux de la structure : développement d'activités liées à la transition écologique, mise en place de formations, gestion de chantiers internationaux, communication.

Ce projet est le résultat d'un partenariat entre deux acteurs :

- La Maison de l'Europe de Nîmes (coordinatrice) a déposé le dossier de financement. Labellisée sur le volet emploi, elle souhaitait élargir les champs d'opportunités de mobilité offertes aux jeunes sur le territoire.
- L'association Epi de Mains (employeur) souhaitait diversifier ses partenariats locaux et européens, en adéquation avec les valeurs d'engagement qu'elle porte. Elle a bénéficié de l'accompagnement de la structure coordinatrice.

Ce projet permettra à cette jeune allemande de se doter d'une première expérience professionnelle ainsi que de nouvelles compétences, enrichies d'un échange interculturel en France mais aussi de faire bénéficier les partenaires de ce projet de son regard et de ses compétences.

Un rayonnement à l'international

Le Service Civique à l'international, une croissance progressive et davantage de jeunes accueillis en réciprocité

En 2019, l'offre de missions de Service Civique à l'international a poursuivi sa croissance: +20% par rapport à 2018. Ce sont 1741 jeunes qui se sont engagés à l'international en effectuant tout ou partie (minimum trois mois) de leur mission à l'étranger. Entre 2010 et 2019, plus de 6 000 volontaires ont effectué un Service Civique à l'international.

Les principaux pays d'accueil ont été l'Allemagne (15% des volontaires internationaux), Israël (7%), et le Sénégal (6%).

Sur le plan géographique, les missions de Service Civique à l'international couvrent les cinq continents : 98 pays d'intervention en 2019, dont 1/3 en Europe et 2/3 sur le reste du monde (16% en Amériques, 33% en Afrique, 25% en Asie, 22% en Europe et 1% en Océanie).

Enfin, s'agissant des volontaires étrangers effectuant leur Service Civique en France, 134 nationalités différentes sont représentées: Allemagne (0,5%), Maroc (0,3%), Portugal (0,2%), Italie (0,2%), Espagne (0,2%) et Comores (0,2%)

Les thématiques couvertes par les missions à l'international sont: 34% pour le développement international et l'action humanitaire, 28% pour l'éducation pour tous, 16% pour la solidarité, 16% pour la mémoire et la citoyenneté, 10% pour la culture et les loisirs, 10% pour le sport, 10% pour les interventions d'urgence, 7% pour l'environnement et 2% pour la santé. 178 organismes ont envoyé des volontaires à l'étranger depuis 2010.

Portrait des volontaires internationaux en 2019:

- ◆ 55% des volontaires ont un niveau de formation BAC +2 et 22% ont un niveau BAC
- ◆ 64% sont des femmes
- ◆ 45% sont âgés de 23 à 25 ans, 30% de 21 à 22 ans et 21% de 18 à 20 ans.

Le profil type du volontaire qui part en mission à l'international est plus féminin et davantage diplômé que la moyenne.

La réciprocité ou mobilité croisée

Les collectivités locales, dans le cadre de leur action de coopération internationale, se sont investies dans la démarche d'accueil de jeunes étrangers tout comme les associations de solidarité internationale et les lycées agricoles. Viennent ensuite les missions locales qui, de plus en plus, sont intéressées par cette dynamique de réciprocité, souvent après avoir envoyé dans un premier temps des jeunes en Service Civique à l'international. La réciprocité a permis l'accueil de 220 jeunes de toutes nationalités

CLASSEMENT DES 10 PREMIERS PAYS D'ACCUEIL DE SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL

PAYS	NOMBRE DE VOLONTAIRES AYANT DÉBUTÉ LEUR MISSION EN 2019*
01. ALLEMAGNE	218
02. ISRAËL	125
03. SENEGAL	112
04. TUNISIE	89
05. MAROC	85
06. CANADA	79
07. INDE	78
08. CAMBODGE	55
09. MADAGASCAR	48
10. PEROU	46

avec principalement des jeunes de tunisiens et marocains. Ceci permet de contribuer à la consolidation des partenariats et à la création de ponts interculturels.

Le bilan des actions 2019 démontre la vitalité du réseau des acteurs qui agissent à l'international avec une poursuite de l'accroissement du nombre de jeunes engagés en Service Civique. De plus, la diversité des pays d'intervention (répartis sur les cinq continents) montre une consolidation des programmes de réciprocité.

Un accompagnement spécifique de l'international

L'envoi de volontaire à l'étranger et l'accueil de volontaires étrangers en France pour un Service Civique suppose un accompagnement adapté par les services de l'Agence et les services déconcentrés de l'Etat, souvent en lien avec son partenaire privilégié France Volontaires, pour tenir compte des particularités de l'accueil et des

problématiques propre à l'interculturalité et à l'expatriation. Cet accompagnement est rythmé chaque année par un temps fort dédié à l'actualité du Service Civique à l'international et à la rencontre entre les acteurs. Une journée en octobre a réuni une quarantaine de participants autour des problématiques liées à :

- ♦ l'élaboration du contenu d'une mission de Service Civique à l'international et ses critères d'éligibilité ;
- ♦ la construction d'une relation partenariale de qualité ;
- ♦ les passerelles entre le Service Civique et le Corps européen de solidarité.

Par ailleurs, 2019 a été marqué par des missions de contrôle à l'étranger : au Sénégal et en Israël, très utiles pour se rapprocher des partenaires locaux d'accueil et accompagner les organismes d'envoi dans l'amélioration de la qualité des missions, du suivi et de l'accompagnement des jeunes. Enfin, l'Agence, en tant que partenaire de la Délégation de l'action

extérieure des collectivités territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, a participé à la diffusion de l'appel à projets Jeunesse, dont un des objectifs est le renforcement des dynamiques de volontariat dans le cadre des coopérations décentralisées. Grâce à une information ciblée et à un accompagnement dédié des collectivités par l'Agence du Service Civique, l'appel à projets a soutenu en 2019 une dizaine de projets portés par des collectivités incluant des missions de Service Civique en accueil et en envoi.



En 2019, l'offre de missions de Service Civique à l'international a poursuivi sa croissance pour l'envoi ou l'accueil de volontaires.



Le centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed

L'Agence héberge le Centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed. Ce centre a pour mission de favoriser la coopération entre les agences nationales européennes et les associations, les travailleurs de jeunesse et les jeunes des pays de la rive sud de la méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie). L'objectif est également de garantir une montée en compétences des travailleurs de jeunesse et de renforcer la qualité des projets Erasmus+ Jeunesse et du Corps européen de solidarité auxquels ils participent.

Le Centre de Ressources SALTO-YOUTH Euromed mène trois missions principales :

- ◆ Soutien à la coopération euro-méditerranéenne en proposant des formations, des séminaires, des conférences et des visites d'études;
- ◆ Diffusion des bonnes pratiques pédagogiques en compilant et valorisant des outils, publications, méthodes dans le domaine de la jeunesse et de la formation et en organisant des foires aux outils pédagogiques nationales et internationales;
- ◆ Mise en œuvre du CES dans les pays sud-méditerranéens via l'information, la labellisation des structures associatives et la formation des volontaires et des structures.

Chiffres clé 2019

- ◆ Mise en place et co-organisation de 20 activités accueillies dans 11 pays : Belgique, Égypte, Finlande, France, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie.
- ◆ Ces activités ont réuni 488 participants dont 220 issus des pays de la rive sud de la méditerranée.
- ◆ Formations à l'arrivée et à mi-parcours de 40 jeunes volontaires européens et organisation de 6

formations au Corps européen de solidarité, ayant réuni 107 bénéficiaires.

- ◆ Accréditation/labellisation de près de 100 associations de la rive sud de la méditerranée;
- ◆ Mise à disposition de 671 outils, 110 articles, 42 publications pédagogiques dans 7 langues sur le Portail éducatif multilingue SALTO : www.educationaltoolsportal.eu;
- ◆ Mise à disposition de 2062 outils en anglais sur le site salto-youth.net.

Exemples de thématiques prioritaires abordées lors des formations organisées en 2019 :

- ◆ Rôle du travail de jeunesse dans la prévention de la radicalisation : formation sur le développement des compétences organisée du 4 au 9 mars en Italie et visite d'étude organisée en Belgique du 14 au 19 octobre ; développement et impression d'un jeu de cartes pédagogique ;



En 2019, les activités transnationales de coopération ont permis la participation de 150 travailleurs de jeunesse français à des activités à l'étranger



- ◆ Soutien au développement des compétences des travailleurs de jeunesse et partage d'outils et pratiques au travers notamment de l'organisation d'une « Foire aux outils pédagogiques francophone » du 27 au 29 mai à Paris, de 1^{ères} « Foire aux outils » au Maroc le 28 novembre et en Jordanie le 20 décembre et de la 14^{ème} édition de la « Tool Fair International » du 4 au 8 novembre en Finlande;
- ◆ Rôle de la femme dans l'entrepreneuriat et en politique avec un séminaire « Engagement of Women in Politics and Entrepreneurship » qui s'est tenu au Liban du 23 au 28 septembre;
- ◆ Mise en place d'un groupe régional consultatif composés d'experts issus de la région sud-méditerranéenne dans les domaines de l'employabilité des jeunes, de l'emploi, de l'entrepreneuriat, du travail de jeunesse et de l'éducation formelle dans le cadre du partenariat stratégique inter-agences « Youth@Work ».

Les activités de coopération transnationales (TCA) dans le cadre du programme Erasmus+

Chaque année, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport, en lien avec ses partenaires européens (autres agences nationales et centres de ressources SALTO-YOUTH Euromed), propose un ensemble d'activités transnationales de coopération dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation non formelle.

L'offre TCA permet aux participants de se former au travail européen et international de jeunesse et à l'interculturel, d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer, réaliser et évaluer un projet relatif à la jeunesse dans le programme Erasmus+, de rencontrer de nouveaux partenaires ou encore de créer des réseaux européens.

En complément, et grâce aux financements TCA, l'Agence est impliquée dans des partenariats stratégiques de long terme avec d'autres agences nationales, qui ont pour objectifs de renforcer la dimension politique et

stratégique du programme, d'identifier de nouveaux partenaires et de consolider la coopération inter-agences. L'Agence est active au sein de trois partenariats stratégiques sur les thématiques de l'inclusion, de l'employabilité et du travail de jeunesse dans les municipalités.

En 2019, les activités transnationales de coopération ont permis la participation de 150 travailleurs de jeunesse français à des activités à l'étranger. L'Agence a également accueilli 150 participants européens à l'occasion de la tenue de quatre activités organisées en France: le séminaire « Shaping youth policies », la Foire aux outils francophones, une visite d'études « Social inclusion in European Cities true Youth Work » dans le cadre du Partenariat stratégique « Europe Goes local » et le Forum Edu4Europe (éducation à la citoyenneté démocratique européenne).

◆ SÉMINAIRE DE CONTACT « MOSAIC IN EUROMED » POUR UNE RENCONTRE ENTRE LES DEUX RIVES

ORGANISATEUR : CENTRE DE RESSOURCES SALTO-YOUTH EUROMED



L'activité de mise en place du partenariat « MOSAIC in EuroMed » (Model of Strategic Approach in International Cooperation) a eu lieu du 16 au 21 décembre 2019 en Jordanie, dans la région de la Mer Morte et a réuni 60 participants venus de 19 pays (7 sud-méditerranéens et 12 européens).

Le concept de PBA, imaginé par SALTO EuroMed,

a pour objectif de renforcer les capacités des structures sud-méditerranéennes et de mettre en place de nouveaux partenariats en rassemblant 3 activités distinctes:

- une journée d'information sur le volontariat dans le cadre du CES à destination des nouvelles structures sud-méditerranéennes.
- deux jours de développement de partenariats entre les deux rives de la Méditerranée avec des organisations européennes expérimentées.
- une journée de partage d'outils pédagogique en lien avec la gestion, le suivi et l'évaluation de projets de volontariat.

À la suite de cette activité, huit idées de projets Erasmus+ ou Corps européen de solidarité ont été déposées par des partenariats créés lors de l'événement.

Focus thématique: le sport



Le volet sport du programme Erasmus+

Le Point National d'Information (PNI) Erasmus+ Sport existe depuis 2014. Désigné par le ministère des sports, le PNI a un triple objectif: informer les acteurs du sport sur ce volet, accompagner les candidats et valoriser les projets financés.

En partenariat avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le ministère des sports, le PNI a organisé, le 24 septembre, une réunion nationale d'information. Deux porteurs de projets lauréats (Fédération française de parachutisme, CREPS de Poitiers) ont pu partager leur expérience aux 80 participants. Durant la Semaine européenne du sport, cette manifestation a offert l'occasion d'annoncer la publication du recueil valorisant les projets français lauréats depuis 2014. Cet ouvrage a été ensuite remis à la Ministre des sports, Roxana

Maracineanu, lors d'un événement associant trois porteurs de projet.

Tout au long de l'année, le PNI a organisé des réunions et ateliers, par exemple en Normandie, en Bretagne, dans les Pays-de-la-Loire, dans les Hauts-de-France et en Guyane.

Preuve de la notoriété croissante d'Erasmus+ Sport, le PNI a enregistré plus de 150 demandes de nouveaux organismes en 2019 - demande allant de la simple primo-information à la relecture de dossiers de candidatures.

En 2019, sur les 9 projets français lauréats de l'appel à projet Erasmus+ Sport, 5 projets ont été accompagnés par l'Agence :

- ◆ l'Ecole de VTT du Lié;
- ◆ la Fédération sportive et culturelle de France;
- ◆ la Fédération européenne du sport en entreprise;
- ◆ Paris Athlé 2020;
- ◆ la Fondation Alice Milliat.

Pour le Service Civique, un secteur présentant des missions représentatives mais un profil de volontaires qui se distingue

La thématique « sport » représente près de 14 % des missions de Service Civique réalisées chaque année. Cette part s'est fortement accrue depuis 2015 avec près de 12 000 volontaires par an¹ et 65 fédérations agréées comprenant la quasi-totalité des fédérations sportives olympiques et a atteint un palier en 2019. Les missions proposées visent à amener des publics éloignés à la pratique sportive tels que les habitants des QPV, les femmes ou les personnes en situation de handicap, ou à inciter à une pratique sportive non-compétitive et tournée principalement vers le bien-être ou encore à développer l'esprit citoyen du club avec des missions en faveur de l'égalité femme-homme, de sensibilisation au fair-play ou à l'éco-responsabilité. Ce faisant, les acteurs du mouvement



THE QRF - The Queens Rugby 7 Festival

TYPE DE PROJET Manifestation sportive européenne à but non lucratif

NOM DU PORTEUR DE PROJET Fondation Alice Milliat (Ile-de-France)
SUBVENTION ERASMUS+ 500 000 €

Créée en 2016, la Fondation Alice Milliat est la première fondation européenne agissant et se consacrant à la médiatisation et à la promotion du sport féminin. C'est dans ce sens qu'elle organise le premier événement européen non professionnel de rugby à 7 dédié aux femmes. Le festival, qui se déroulera à Paris à l'été 2021, accueillera 72 équipes venant de 11 pays européens.

Le Queens Rugby 7 Festival a vocation à être un lieu d'échanges et de réflexions à propos des femmes, la santé et le sport. En effet, en parallèle du tournoi et avec appui de partenaires spécialisés, sont prévues des sessions de formation (sur le leadership, sur le métier d'arbitre) et des conférences (sport et citoyenneté européenne, sensibilisation à l'endométriose).

sportif, comme structure d'accueil, inscrivent pleinement leur mobilisation en faveur du Service Civique dans les enjeux de transformation culturelle et structurelle, en s'appuyant sur le Service Civique comme catalyseur. En effet, les missions présentent la particularité d'attirer des volontaires plus jeunes, plutôt des hommes, et plus décrocheurs scolaires que la moyenne.

2019: l'année du premier bilan des fédérations et année des premiers pas avec Paris 2024

L'année 2019 a été marquée par le 3^{ème} rassemblement, le 26 mars, des fédérations agréées après les séminaires de 2015 et de 2016. Cette journée de retour d'expérience co-organisée avec le ministère des sports et le CNOSF a permis aux participants d'échanger sur leurs pratiques, d'affiner leur culture commune du Service Civique sous la forme innovante d'un « forum ouvert » et d'aborder les questions de l'auto-évaluation dans le cadre d'ateliers utiles pour aborder la demande de renouvellement d'agrément 3 ans après l'obtention du premier.

2019 a également vu l'avancement de la construction du partenariat avec le Comité d'Organisation des Jeux

Olympiques Paris 2024. Plusieurs pistes de travail ont été identifiées dans la perspective de favoriser l'héritage sociétal que laisseront les JO en s'appuyant sur l'implication de volontaires. L'expérience exemplaire au premier semestre 2019, avec l'accueil de 38 volontaires pour 6 mois en amont de la coupe du monde FIFA de football féminin, par le Comité local d'organisation dans le cadre

la politique de la RSE de l'évènement a apporté l'illustration de la construction anticipée de l'héritage d'une compétition sportive avec l'aide de volontaires. Les missions des jeunes consistaient promouvoir les éco-gestes, accueillir les publics en situation de handicap, favoriser l'interculturalité pour faire évoluer les pratiques d'éco-responsabilité. Aussi, avec Paris 2024, un projet-pilote d'« ambassadeurs de l'héritage des Jeux » a été conçu pour le déploiement de 6 binômes mixtes de volontaires dans des CROS et CDOS. Une première session de formation des coordonnateurs de projets et tuteurs s'est tenue en décembre. L'objectif de ce projet-pilote porté par le CNOS, l'Agence du Service Civique et Paris 2024 est d'identifier les bonnes pratiques et de construire avec les structures d'accueil des outils de suivi du projet et d'accompagnement des volontaires afin d'identifier les facteurs de réussite d'une l'expérience d'engagement réussie.

1. 11099 en légère baisse par rapport à 2018 : 12230 et une part relative de 14,6%



« Les Ambassadeurs des valeurs olympiques 2019 - 2024 »

Maison de l'Europe de Bordeaux-Aquitaine - MEBA (Nouvelle-Aquitaine)

TYPE DE PROJET Corps européen de solidarité - Volontariat

NOM DU PORTEUR DE PROJET Maison de l'Europe de Bordeaux-Aquitaine
SUBVENTION ERASMUS+ 150 195 €

Créer du lien entre le sport et le volontariat est un enjeu majeur pour l'Agence. C'est avec ce même objectif que la MEBA accueille des volontaires français et européens dans le cadre d'un projet combinant Corps européen de solidarité et Service Civique. Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'objectif du projet est de sensibiliser chaque jeune girondin aux valeurs de la Charte européenne des droits de l'Homme et de la Charte de l'Olympisme. Pour ce faire, des trinômes composés d'un volontaire en Service Civique et de deux volontaires européens interviennent dans les établissements scolaires et de santé, ainsi qu'auprès de clubs et centres de loisirs.

Le digital, un levier de communication majeur vers les jeunes...

... pour le Service Civique

Asseoir la notoriété du Service Civique auprès des jeunes et appuyer le recrutement pour faire bénéficier à 140 000 d'entre eux cette expérience unique de volontariat sont les deux axes majeurs de la communication. Par ailleurs, un tournant dans la stratégie de communication a été opéré au printemps avec la conception de contenus plus intégrés entre le Service Civique et les deux programmes européens portés par l'Agence.

La stratégie sur les réseaux sociaux poursuit les objectifs suivants : susciter l'intérêt, recruter et fidéliser les jeunes en privilégiant la publication

de contenus propriétaires et la couverture des événements.

Côté audience, le léger désinvestissement des jeunes sur Facebook (-2000 abonnés) se fait au profit d'Instagram (+3200 abonnés, soit +36%). Twitter enregistre une progression (+1500 abonnés, soit +11%) mais, avec 322 000 abonnés, Facebook reste le canal privilégié pour cibler les jeunes.

Pour la 2^{ème} année consécutive, la campagne «Le Pouvoir d'être utile» a été le fil rouge de la communication sur les réseaux sociaux, en écho à la campagne diffusée en mars en TV et vidéo online, période propice pour toucher les jeunes de 16-25 ans en

réflexion quant à leur orientation et en amont de la première édition du SNU. L'emploi du #LePouvoirDetreUtile a été largement diffusé avec celui plus ancien, mais toujours d'actualité #MerciAuxVolontaires.

Les publications sont variées avec l'objectif d'engager et de convertir: témoignages vidéo, citations inspirantes, mise en avant des domaines d'action, stories Instagram pédagogiques en live et jeux concours. Twitter a été utilisé pour accompagner les organismes et informer les jeunes sur l'actualité du Service Civique et les grands sujets de citoyenneté et d'engagement.

LE GRAND DÉBAT DES JEUNES ENGAGÉS



Mercredi 20 février, en direct de l'Espace Charlie Parker (Grande Halle de la Villette), l'Agence du Service Civique organisait «Le Débat des jeunes engagés», dans le cadre du Grand Débat national organisé par le gouvernement.

Près de 1000 jeunes volontaires, engagés du Service Civique, en Service Volontaire Européen, en dialogue structuré, au sein d'un conseil municipal, avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), bénévoles, ... se sont rassemblés pour débattre et porter leurs idées, interrogations, inquiétudes, attentes et propositions sur les thématiques qui les concernaient dans le

cadre du Grand Débat national.

Annoncé par de grands médias comme es radio NRJ et Europe 1, ou encore par le JDD, diffusée en intégralité et en exclusivité par Public Sénat, «Le Débat des jeunes engagés» s'est tenu en présence de Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations et de Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. En complément des prises de parole en direct pendant les 2 heures 30 de débat, plus de 250 réactions (questions, propositions, remarques...) via SMS ont été recensées. La diffusion en direct sur Twitch TV/Accropolis a généré environ 3000 téléspectateurs. Le hashtag #JeunesEngagés s'est positionné en top trend sur Twitter pendant la séquence et de nombreux influenceurs ont relayé (Paris Match Snapshat, Madmoizelle, Les Indécis...).

Une synthèse a été réalisée et publiée sur la plateforme des contributions réalisées dans le cadre du Grand Débat national.

Quelques chiffres 2019 :

- ◆ Portail www.erasmusplus.fr:
3 250 392 pages vues et
501 986 utilisateurs
- ◆ **600 articles** d'actualité et témoignages sur les sites dédiés
- ◆ **10 954 fans** sur Facebook et **7 864 followers** sur Twitter

Afin de capitaliser sur les contenus produits, la sponsorship des posts sur Facebook et Instagram devient la règle pour la majorité des productions, avec un objectif de notoriété ou de recrutement défini selon la nature de la publication. L'investissement consacré aux réseaux sociaux a augmenté en lien avec la stratégie gouvernementale. À côté de ce fil rouge social, le recrutement des jeunes a également reposé sur une stratégie média fondée sur trois autres leviers digitaux, restant toujours privilégiés car très affinitaires avec les 16-25 ans: l'achat de mots clés en référencement payant (SEA), l'acquisition et le ciblage pour inciter les jeunes à visiter le site, s'inscrire et candidater aux offres de mission.

2019 a vu l'avènement dans la communication d'un nouveau format: le podcast. En partenariat avec le site parisien, Ground Control, une série intitulée «Etre utile» a été lancée: plus de 20 interviews de jeunes engagés et de personnalités (Gabriel Attal, l'explorateur Matthieu Tordeur, la chanteuse Corine...) sont à écouter sur toutes les plateformes audio. Autre partenariat stratégique, celui noué par l'Agence avec Le Monde (O21, S'orienter au 21ème siècle) a permis d'aller à la rencontre des lycéens en avril à Paris puis en décembre à Nantes, et de valoriser le Service Civique comme une autre voie d'apprentissage possible.

L'Agence a également réitéré sa présence au défilé national du 14 juillet et au Salon européen de l'éducation

(SEE), avec la mise en avant de ses 3 programmes d'engagement et de mobilité. Au SEE, une action de visibilité a été menée en live sur le stand du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec un influenceur. Le youtubeur Mastu, qui cumule près de 2,45 millions d'abonnés sur sa chaîne, a réalisé une vidéo en immersion aux côtés de volontaires en Service Civique, dans laquelle il découvrait leur mission. La vidéo comptabilise 1 million de vues et plus de 79 000 likes. Le célèbre youtubeur, venu au SEE, a partagé son expérience lors d'une agora en présence des Ministres Jean-Michel Blanquer⁴, et Emmanuelle Wargon⁵.

Enfin, pour préparer l'année des 10 ans du Service Civique en 2020, une animation a été lancée sur les pages Facebook et Instagram pour permettre à la communauté de choisir un logo événementiel spécial 10 ans. Cette opération a touché 124 249 personnes, généré 7 310 interactions (4,4K réactions, 153 commentaires, 52 partages) et près de 4 000 votes. Elle est relayée également par le youtubeur. Le label #10AnsAuServiceDeTous est alors lancé pour mettre en avant toutes les initiatives citoyennes en métropole et en Outre-mer, relayées sur nos plateformes et newsletters chaque 10 du mois.

Autres faits marquants, le Président de la République a partagé un déjeuner avec des volontaires en Service Civique lors de son déplacement officiel en novembre à Amiens, et Le Monde a consacré en décembre, une double page à l'accessibilité du Service Civique pour les jeunes en situation de handicap.

... pour les programmes européens

En 2019, la communication auprès des jeunes s'est structurée autour de deux axes complémentaires: informer sur les programmes européens Erasmus+ et Corps européen

de solidarité, valoriser l'engagement des jeunes pour les rendre acteurs de leur parcours citoyen et en inspirer d'autres.

Cette communication se réalise par plusieurs canaux:

- ◆ via le web et les réseaux sociaux
- L'Agence anime le portail français www.erasmusplus.fr ainsi que les sites dédiés aux programmes www.corpseuropeensolidarite.fr et www.erasmusplus-jeunesse.fr. Elle anime également des communautés #Erasmusplus et #Eusolidaritycorps;

- ◆ Lors d'événements grand public: Jobs d'été, salon O21 Le Monde, Fête de l'Europe, Salon européen de l'éducation...
- la 3^{ème} édition des #Erasmusdays, organisée en lien avec l'Agence Erasmus+ Éducation Formation, constituée de 3 900 événements en Europe dont 100 événements jeunesse en France.
- la semaine européenne de la jeunesse (34 activités, 5 000 participants en France).

À Paris, 100 jeunes ont expérimenté la démocratie participative lors d'ateliers animés par un collectif d'incubateurs innovants.

- ◆ en favorisant la communication de pair à pair et les témoignages

L'Agence du Service Civique a soutenu:

- ◆ La mise en place du réseau des «Ambassadeurs de la citoyenneté» formés pour sensibiliser leurs pairs à la mobilité. Après le succès en Île-de-France (300 jeunes touchés), l'expérimentation a été lancée en région Grand-Est.
- ◆ Le Tour de France Erasmus+ initié par des jeunes volontaires européens pour sensibiliser les jeunes aux enjeux des élections européennes et leur présenter les dispositifs européens.

4. Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
5. Secrétaire d'État à l'Écologie auprès du ministre de la transition écologique.

Des travaux d'études et d'évaluation variés

Un Service Civique à valoriser auprès des recruteurs

L'Agence a réalisé un nouveau baromètre sur la connaissance, la notoriété et le potentiel d'attractivité du Service Civique⁷ et elle s'est plus particulièrement intéressée à la perception par les recruteurs des jeunes talents ayant réalisé un Service Civique.

Cette étude confirme la très bonne connaissance du Service Civique auprès des directeurs et responsables de ressources humaines : 92% des recruteurs dans les entreprises de 20 salariés et plus déclarent en avoir déjà entendu parler.

Par ailleurs, le Service Civique bénéficie d'une réputation très positive et consensuelle auprès des recruteurs pour 90% d'entre eux et 98% de ceux qui ont déjà recruté une personne ayant effectué un Service Civique

en ont eu une bonne image, ce qui tend à démontrer que les jeunes français ayant effectué un Service Civique constituent les meilleurs ambassadeurs de ce projet dans les entreprises.

Les recruteurs identifient le Service Civique comme un tremplin permettant aux jeunes de s'insérer professionnellement. Ils sont ainsi un tiers à estimer que c'est avant tout un moyen pour les jeunes d'acquérir de l'expérience qui pourrait leur servir dans leur parcours.

Les recruteurs reconnaissent que les compétences acquises jugées les plus intéressantes sont en priorité le travail en équipe et la responsabilisation individuelle. Ils sont plus des deux tiers pour dire que le Service Civique peut constituer un atout auquel ils prêtent attention dans le

CV d'un jeune. Et la moitié d'entre eux indique que la réalisation d'un Service Civique peut les inciter à recruter cette personne.

Paradoxalement, si le Service Civique bénéficie d'une très large notoriété, 43% des recruteurs affirment ne pas en percevoir précisément les contours et seuls 11% des responsables des ressources humaines ont déjà fait l'expérience d'un recrutement d'une personne ayant effectué un Service Civique.

Pour optimiser la connaissance de cette politique publique auprès du monde professionnel, l'obtention d'un « label » Service Civique suscite un intérêt pour la moitié des responsables de ressources humaines⁸.

Dans cette perspective, les travaux engagés par l'Agence avec les acteurs privés et les entreprises, dans le cadre



Formation européenne de formateurs en cirque social

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse / Mobilité des acteurs de jeunesse
NOM DU PORTEUR DE PROJET Le Plus Petit Cirque du Monde (Ile-de-France)
SUBVENTION ERASMUS+ 60306 €

Le cirque social est un outil innovant reconnu pour son impact sur l'éducation et l'inclusion sociale.

Dans ce cadre, l'association Le Plus Petit Cirque du Monde a coordonné une formation européenne au nouveau métier de formateur en cirque social, en lien avec l'Université catholique de Louvain et le réseau circassien Caravan.

Ce projet a été mis en place dans 4 pays différents et a rassemblé 10 écoles de cirque social. La formation en langue anglaise avait pour objectif de doter les participants des compétences les plus appropriées au public cible et de renforcer l'interculturalité : pédagogie, créativité, technique du cirque et créativité.

Depuis, près de 400 jeunes ayant moins d'opportunités se sont vus proposer de nouvelles activités qui contribuent à leur épanouissement personnel et augmentent leur estime de soi.

Par ailleurs, le Plus Petit Cirque du Monde a diffusé le manuel de formateurs «Circus Transformation» dont le contenu est également partagé avec les étudiants de l'Institut Régional de Travail Social d'Ile-de-France.

Combinée avec le «Cadre de Compétences pour Formateurs en Cirque Social», cette formation Erasmus+ est unique en Europe.

de la création en 2018, puis de l'élargissement en avril 2019, du Club de valorisation sont prometteurs pour positionner le Service Civique comme une expérience valorisante dans la trajectoire de vie d'un jeune.

Une enquête afin de mieux connaître le parcours de jeunes en Service Civique

Afin d'évaluer les effets du Service Civique sur les parcours des jeunes, l'Agence du Service Civique et l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) ont conçu une enquête sur les parcours des volontaires en amont et en aval du Service Civique jusqu'à 6 mois après la sortie de mission. Pour être représentatif des volontaires en Service Civique sortis entre octobre 2017 et septembre 2018, un échantillon a été tiré de manière aléatoire. 8193 anciens volontaires ont répondu à l'enquête (57% des jeunes contactés). Quelques premiers résultats de l'enquête ont été publiés dès l'automne 2019 sur le site de l'INJEP : <https://injep.fr/donnee/premiers-chiffres-et-resultats-de-lenquete-injep-asc/>.

- ◆ Les volontaires en Service Civique étaient, avant la mission, légèrement plus nombreux à donner du temps bénévolement que les jeunes de 18-25 ans. Les bénévoles qui donnent du temps toutes les semaines sont notamment surreprésentés parmi les volontaires (20% contre 15% pour les jeunes de 18-25 ans). A l'issue du Service Civique, 44% des anciens volontaires estiment que le dispositif a eu une influence positive sur leur envie de faire du bénévolat;
- ◆ Par ailleurs, le Service Civique est vécu comme une expérience de mixité sociale pour les trois quart des volontaires. De manière frappante, c'est surtout auprès des bénéficiaires des missions que les jeunes volontaires déclarent vivre cette expérience de mixité sociale (pour 68% des jeunes concernés).

L'exploitation de cette enquête se poursuit tout au long de l'année 2020 et donnera lieu à plusieurs publications avec l'INJEP.

Un groupe de travail pour le pilotage et l'auto-évaluation du Service Civique

En 2019, l'Agence a associé les organismes à ses travaux en matière de pilotage et d'évaluation. Elle a réuni plus de 50 représentants d'organismes lors d'une journée d'échange organisée le 15 avril. Cette journée a permis d'améliorer le questionnaire envoyé aux volontaires à l'issue de leur mission, de préfigurer un outil d'auto-évaluation et de construire avec les organismes le projet d'entrepôt de données qui facilitera leur pilotage du Service Civique. Un groupe de travail a été constitué avec des organismes volontaires pour poursuivre ces chantiers.

Les réponses de l'enquête post-Service Civique mettent notamment en lumière le lien entre la qualité de l'accompagnement et la satisfaction des volontaires vis-à-vis de leur mission. Ainsi, la part des volontaires satisfaits, parmi les répondants de cette enquête, croît fortement avec le nombre de rencontres organisées avec le tuteur : lorsqu'ils ne rencontrent leur tuteur qu'une fois par mois ou moins, ils sont 75% à se déclarer satisfaits ou très satisfaits de

la mission. En revanche, s'ils le rencontrent tous les jours, la part des satisfaits et très satisfaits monte à 92%. De même, 97% de ceux qui ont été accompagnés par leur structure d'accueil dans la définition de leur projet d'avenir sont satisfaits alors qu'ils sont 75% pour ceux qui n'ont pas été accompagnés dans ce domaine.

Les données de cette enquête seront disponibles en 2020 sur la plateforme data.gouv.fr.

7. Enquête menée par IFOP pour l'ASC auprès d'un échantillon de 1502 personnes, représentatif de la population française âgée de plus de 16 ans du 27 au 29 mai 2019.

8. Pour les responsables RH des entreprises de plus de 50 salariés, ils sont près d'un sur deux à se montrer intéressés, 50% dans les entreprises de 50 à 99 salariés, et 48% dans les entreprises de plus de 100 salariés.



A l'issue du Service Civique,
44% des anciens volontaires
estiment que le dispositif a eu
une influence positive sur leur
envie de faire du bénévolat.



La valorisation des compétences acquises par les jeunes

La valorisation du Service Civique auprès du monde professionnel

Lancé en mars 2018 et piloté par l'Agence du Service Civique, le Club de valorisation du Service Civique poursuit ses objectifs en 2019 pour mobiliser les entreprises afin d'identifier, valoriser et promouvoir les compétences acquises par les volontaires lors d'une mission de Service Civique, et à faire de l'engagement une voie d'apprentissage pour les jeunes.

La charte d'engagement, reconnue et soutenue par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a fait l'objet d'une signature officielle le 23 avril par tous les membres du Club de valorisation, entreprises membres historiques et nouveaux partenaires privés, réunis par la présidente de l'Agence et Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. De nouveaux partenaires tels que l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), l'Association nationale des directeurs de ressources humaines (ANDRH), le groupe La Poste, Microsoft France, Pôle emploi et le groupe Schneider Electric ont rejoint le Club.

Le Club de valorisation élargi s'est outillé d'un guide et d'une tribune à diffuser auprès du monde professionnel et a multiplié ses actions pour faire (re)connaître le Service Civique comme une expérience valorisante dans la trajectoire de vie d'un jeune. Citons l'animation d'ateliers dédiés aux jeunes en quête d'avenir à l'événement O21, organisé en partenariat avec Le Monde (avril) à Paris, la participation comme jury à la deuxième édition du Prix de la Fondation Deloitte qui récompense la prise d'initiative et les projets inspirants des volontaires (mai), l'impulsion donnée pour lancer les travaux de recherche autour d'un référentiel officiel des compétences acquises en Service Civique, la constitution d'une cohorte de 8500 volontaires⁹ pour renouveler l'enquête de notoriété du Service Civique (avril) auprès des responsables des ressources humaines, un temps d'échanges et de coaching au siège du Groupe La Poste destiné aux 20 jeunes engagés qui participaient au défilé national du 14 juillet, et enfin sa réunion au Salon européen de l'Education, ouvrant exceptionnellement ses réflexions aux partenaires associatifs et aux volontaires.

La valorisation de compétences acquises par les volontaires en Service Civique

Les enjeux d'évaluation et de valorisation des compétences acquises par les volontaires pendant leurs missions sont avancés dans le 2^{ème} axe des orientations stratégiques du Service Civique pour 2018-2019 et dans le plan d'action 2020. Le modèle de bilan nominatif nécessite en effet d'être actualisé pour mieux prendre en compte les spécificités du Service Civique en matière de compétences transversales et de compétences liées à l'engagement et en faire un outil davantage partagé avec les acteurs de l'après Service Civique. En effet, 68% des jeunes âgés de 16 à 25 ans estiment que le Service Civique n'est pas suffisamment reconnu par le système éducatif, et 78% par les entreprises et le monde professionnel comme par la société en général¹⁰. Si 71% des volontaires estiment que leur mission de Service Civique les a aidés dans la définition de leur projet d'avenir, ils sont 53% à déclarer avoir été accompagnés par leur structure d'accueil dans cette réflexion¹¹. L'enquête sur « Le Service Civique



68 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans estiment que le Service Civique n'est pas suffisamment reconnu par le système éducatif.





dans les associations» (Talleu, 2019) met également à jour l'existence de tuteurs qui se sentent peu outillés pour accompagner les volontaires dans ce domaine.

Pour répondre à ces enjeux, l'Agence du Service Civique s'est engagée dans l'expérimentation de plusieurs outils d'évaluation et de valorisation des compétences, afin de tester leur adéquation aux besoins des volontaires en Service Civique et aux acteurs de l'après Service Civique. En 2019, l'Agence s'est notamment intéressée au référentiel de compétences transversales proposé par le projet européen RECTEC¹². Ce référentiel est construit autour des

douze compétences transversales de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes, graduées en quatre paliers, en cohérence avec le Cadre européen des certifications. Cette carte de compétences a été adaptée au contexte du Service Civique au sein d'un groupe de travail, composé des équipes de l'Agence du Service Civique, de l'équipe du projet RECTEC et des référents Service Civique du département de Seine-et-Marne et des Hauts-de-France, territoires qui participent à l'expérimentation. Le groupe de travail s'est réuni trois fois à l'automne 2019. La carte de compétences a été ensuite discutée avec des organismes

d'accueil de volontaires des secteurs associatif et public, les membres du Club de valorisation du Service Civique en entreprise, et les volontaires du Collège des volontaires. 9 compétences ont été retenues et graduées au sein de trois pôles : réflexif, communicationnel et organisationnel. Au premier semestre 2020, la carte de compétences a pu ainsi être expérimentée auprès de volontaires et de tuteurs des deux départements expérimentateurs, la Seine et Marne et le Pas de Calais.

L'objectif est de permettre aux volontaires d'évaluer quelques compétences transversales acquises pendant la mission, d'être en mesure de les expliciter à partir des activités et des situations rencontrées et se positionner sur la carte de compétences. Pour les tuteurs, l'objectif est de fournir un outil d'évaluation des compétences adapté qui participe à l'accompagnement proposé dans le cadre de la préparation au projet d'avenir mais aussi à l'accompagnement du volontaire tout au long de sa mission. Les résultats de cette expérimentation, ainsi que ceux des autres outils testés par l'Agence, à l'instar de Job Ready, développé par Article 1, seront présentés en 2020.



A la découverte des métiers verts

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse / Echange de jeunes
NOM DU PORTEUR DE PROJET Association 3PA Penser-Parler- Partager-Agir (Occitanie)
SUBVENTION ERASMUS+ 16660 €

L'association 3PA développe un projet inclusif « l'École européenne de la transition écologique » (ETRE) dont l'objectif est d'accompagner les jeunes, en s'adaptant à la situation de chacun, en leur faisant découvrir des métiers liés à la transition écologique, et en leur proposant une formation diplômante dans ce secteur.

Grâce à ce projet d'échanges à dimension interculturelle, 3PA souhaite tant créer une culture commune sur les enjeux liés au développement durable que mutualiser les connaissances et compétences de chaque pays afin d'optimiser les débouchés dans ce secteur.

Pendant dix jours, 31 jeunes issus de 6 pays euro-méditerranéens (Allemagne, Algérie, République Tchèque, Espagne, Grèce, France) ont participé à diverses activités : ateliers pratiques (sur le maraichage, l'éco-construction ou encore l'alimentation), visites d'entreprises artisanales régionales, conférence-débat sur le changement climatique...

Pour la mise en œuvre du planning d'activité, l'organisateur a bénéficié du soutien de la communauté locale et des jeunes réalisant un service civique ou une formation de CAP menuiserie au sein de l'organisme.

Les participants ont pu appréhender au mieux un métier, une activité. Tous les jeunes participants ont reçu un certificat Youthpass ; certains se sont découvert de nouvelles aptitudes et ont choisi de réorienter leur parcours scolaire vers des métiers verts et manuels.

Plusieurs autres initiatives ont été lancées à la suite de ce projet Erasmus+ : adaptation du projet en Outre-mer avec le soutien de la Fondation de la nature, lancement d'un observatoire de la jeunesse sur l'emploi et l'environnement par la communauté des communes, labellisation de 3PA dans le cadre du Corps européen de solidarité.

Renforcement des liens entre l'Agence du Service Civique et l'Institut de l'Engagement

Depuis 2012, l'Institut de l'Engagement permet aux volontaires qui ont révélé leur potentiel pendant leur Service Civique d'accéder à un avenir à la hauteur de leur potentiel, quelles que soient leurs origines sociales ou géographiques, quel que soit leur bagage scolaire ou culturel.

L'Institut de l'Engagement conseille chaque année près de 3000 jeunes dans la structuration de leur projet d'avenir. Parmi eux, il en accompagne 700 (les « lauréats de l'Institut ») et leur permet de reprendre des études, de trouver un emploi ou de créer leur activité, avec un taux de réussite de 90%, année après année.

Il organise pour eux des Universités de l'Engagement composées de rencontres, ateliers, visites et conférences

pour apporter de la force à ses lauréats dans leur projet et les familiariser avec les grands enjeux du monde contemporain.

Plus de 90% des lauréats de l'Institut de l'Engagement sont issus d'un Service Civique.

L'année 2019 a vu se renforcer les liens entre l'Agence du Service Civique et l'Institut de l'Engagement.

L'Agence du Service Civique a déployé la communication vers les volontaires pour mieux leur faire connaître l'Institut.

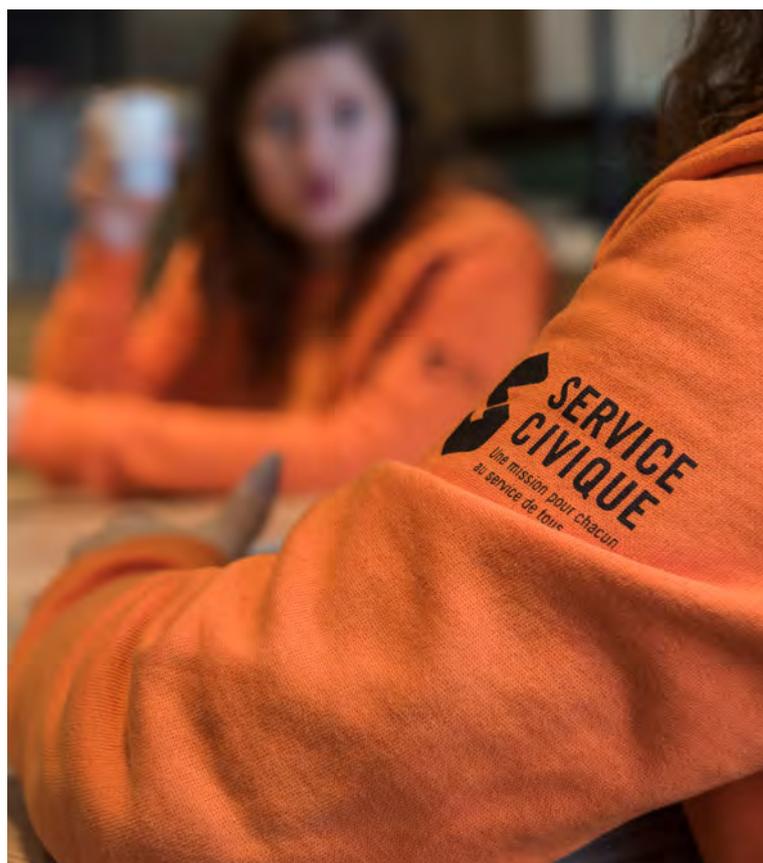
La présidente de l'Agence a participé au premier Campus de l'Engagement, à plusieurs Universités de l'Engagement et est devenue membre du Conseil d'administration de l'Institut quand ce dernier est membre du nouveau Comité stratégique du Service Civique.

Lors du Campus de l'Engagement, une convention a été signée par Gabriel Attal, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Béatrice Angrand, et Martin Hirsch, président de l'Institut de l'Engagement pour développer encore l'impact des actions de valorisation de l'engagement menées par l'Institut vers les volontaires en Service Civique.

9. Enquête réalisée par l'INJEP en 2018-2019.

10. Source : IFOP 2019

11. Source : Enquête post-service civique 2018, ASC
12. Projet Européen RECTEC : reconnaître les compétences transversales en lien avec l'employabilité et les certifications, <http://rectec.ac-versailles.fr/wp-content/uploads/sites/135/2019/06/RECTECBrochure-.pdf>



En 2019, l'Agence s'est notamment intéressée au référentiel de compétences transversales proposé par le projet européen RECTEC



Des projets aux thématiques multiples

UN PROJET DE PRÉVENTION SANTÉ POUR LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DE BRETAGNE

La santé est souvent une préoccupation lointaine pour les jeunes, pourtant on constate des retards de diagnostics et le développement de pathologies chez les 16-25 ans.

Partant de ce constat, la CPAM d'Ille et Vilaine et la DRJSCS Bretagne ont lancé une expérimentation, dont l'objectif est d'améliorer la prévention de la santé chez les jeunes tout en leur permettant de devenir des relais d'information.

Le 10 décembre 2019, 10 volontaires ont participé à un parcours médical proposé par la CPAM dans le cadre du Centre d'Examen de Santé de Redon. Après un rendez-vous individuel d'orientation, il leur a été proposé différents rendez-vous

médicaux sur place, constituant un bilan de santé gratuit (axe national de la CNAM). Une information sur le dossier médical partagé et sur le compte AMELI a été dispensée aux volontaires.

Les volontaires deviennent ensuite des leviers de promotion de l'examen de prévention santé auprès de leurs pairs, sur leur lieu de mission et de vie. L'essai étant réussi, l'ambition est d'essaimer à d'autres territoires bretons.

L'Agence du Service Civique, soucieuse des droits en général et de la santé des volontaires en particulier, attend avec impatience l'évaluation et la suite du projet.

DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE DANS LES EHPAD DU LOIRET



Parce que le développement du Service Civique en Ehpad, est un enjeu majeur de solidarité inter-générationnelle, les référents Service Civique du Centre val de Loire et du département

du Loiret ont engagé en 2019 un travail de valorisation des missions en Ehpad auprès de la communauté du Service Civique de la région.

Le Service Civique étant une opportunité pour faire des Ehpad des lieux de vie : plus ouverts sur le monde, en lien avec la société et notamment avec sa jeunesse.

Ces missions avant tout relationnelles, avec des possibilités de recrutement très locales et à destination aussi de jeunes vivant dans des territoires ruraux, parfois peu diplômés (niveau V) sont aussi un levier de développement local. Le groupe de travail Service Civique Centre Val de Loire a bénéficié de l'implication de deux EHPAD - Paul Cabanis à Beaune la Rolande et Notre foyer à Montargis qui ont partagé leur expérience pour enrichir la qualité des missions, en interrogeant toutes les dimensions du dispositif Service Civique : tutorat, formation en amont des volontaires, complémentarité des missions avec les activités des personnels, leviers de communication pour une bonne insertion du volontaire dans les établissements. De belles missions d'utilité sociale.



Depuis, le groupe de jeunes a développé de nouvelles initiatives locales.



REMOBILISATION GÉNÉRALE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE : LA SPIRALE POSITIVE DU SERVICE CIVIQUE EN MILIEU RURAL

Dans le territoire rural de Puisaye-Forterre, de plus en plus de jeunes de 16 à 25 ans sont en situation de précarité. Pour remédier aux situations d'échec scolaire, de manque de qualification et de sociabilisation, de difficulté d'accès à la culture, ou encore de manque de confiance en soi, la mission locale en partenariat avec la DDCSPP de l'Yonne et les acteurs locaux, a développé un Projet de Service Civique renforcé.

Ce projet lancé fin 2019 de manière expérimentale avec l'accueil de 9 jeunes en mission de Service Civique dans des structures en intermédiation avec la Mission Locale, devrait se déployer sur 3 ans et bénéficier à 58 jeunes au total dans l'ensemble de la

communauté de communes.

Parallèlement à la mission de leur choix utilisée comme un levier de remobilisation, les jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé comprenant des ateliers individuels et/ou collectifs : parentalité, citoyenneté, prévention des addictions, ateliers solidaires, sportifs ou de théâtre, cours de français, code de la route... etc.

Ce projet financé par l'Etat et la Région Bourgogne Franche Comté, permet de contribuer à l'engagement des jeunes, tout en favorisant leur insertion sociale et en valorisant le tissu associatif du territoire et les collectivités locales.



Support aux projets artistiques sociaux et solidaires (SAPASS)

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse / Dialogue pour la jeunesse
NOM DU PORTEUR DE PROJET Association Keur Eskem (Bretagne)
SUBVENTION ERASMUS+ 49 925 €

Le projet SAPASS, coordonné par l'association Keur Eskem, avait pour objet d'évaluer la place des jeunes dans les politiques culturelles locales pour qu'ils soient davantage considérés comme acteurs et entrepreneurs des initiatives qui leur sont habituellement adressées.

Pendant un an, des jeunes âgés de 18 à 30 ans, originaires de Bologne, Manchester et Rennes ont découvert les associations et collectifs de chaque ville et ont travaillé ensemble sur des sujets tels que les politiques publiques de jeunesse, les organisations collectives ou encore l'occupation de lieux de résidence artistique temporaires et/ou vacants.

Le projet a permis plus de 150 mobilités d'une soixantaine de jeunes, travailleurs de jeunesse, décideurs locaux et chercheurs universitaires. Il a mobilisé de nombreux bénévoles et a constitué une belle continuité dans le parcours d'engagement des membres du Laboratoire Artistique Populaire (tiers- lieux des quartiers Nord-Est de Rennes).

Depuis, le groupe de jeunes a développé de nouvelles initiatives locales (création d'un budget participatif jeunes) et européennes (projet Erasmus+ « European Youth Together » sur l'entrepreneuriat culturel).



Les organismes partenaires, au cœur de l'action de l'Agence



Les organismes bénéficiaires des programmes mis en œuvre par l'Agence

Service Civique

Les organismes éligibles à l'accueil de volontaires sont des structures à but non lucratif, des personnes morales de droit public, les organismes d'habitations à loyer modéré, les sociétés d'économie mixte, les sociétés dont l'Etat ou la Banque de France détient 100% du capital ou disposant d'un label attribué par le ministère de la Culture, les organisations internationales dont le siège est implanté en France ou les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées de droit.

En 2019, près de 10 500 organismes sont agréés pour l'accueil d'au moins 1 volontaire en Service Civique. La répartition des volontaires dans les différents types de structure est assez stable en comparaison à 2018 : les associations sont les principales structures d'accueil, suivi par les services de l'Etat.

Répartition des organismes agréés en fonction du statut juridique

TYPE D'ORGANISME	
ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS OU UNIONS	82 %
AUTRES	3 %
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	12 %
ETABLISSEMENTS PUBLICS	3 %
SERVICES DE L'ETAT	0,1 %

Répartition des volontaires en fonction du type de structure d'accueil

TYPE D'ORGANISME	
ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS OU UNIONS	63 %
AUTRES	2 %
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	6 %
ETABLISSEMENTS PUBLICS	10 %
SERVICES DE L'ETAT	19 %



Breizh European Solidarity Target (BEST)

TYPE DE PROJET Corps européen de solidarité / Volontariat
NOM DU PORTEUR DE PROJET Bureau Information de Brest (Bretagne)
SUBVENTION ERASMUS+ 777 810 €

BEST est un partenariat de volontariat qui s'inscrit dans le prolongement d'une expérimentation sur le territoire breton. Ce projet innovant coordonné par le Bureau information jeunesse de Brest illustre une coordination régionale de sept organismes de jeunesse et un dynamique pluri-acteur, associant également l'Etat (Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse) et la Région Bretagne.

BEST prévoit, sur trois ans, l'accueil pérenne et qualitatif de plus d'une centaine de jeunes européens dans diverses structures de la région. Ce projet a permis d'avoir des échanges avec des acteurs de différents secteurs : associations, lycées, collectivités territoriales, missions locales, institutions éducatives et sociales.

Les volontaires s'engageront dans des activités solidaires à destination de publics fragiles (décrochage scolaire, exclusion économique, sociale ou géographique, situation de handicap). Ils bénéficieront d'un accompagnement adapté leur permettant d'acquérir des compétences utiles dans leur parcours.

Ce partenariat de volontariat vise à démocratiser l'accès à la mobilité européenne et le renforcement du sentiment de citoyenneté européenne. A terme, il devrait permettre aux organismes de développer de nouveaux projets.

Le Club des collectivités : mieux comprendre le Service Civique dans les collectivités pour favoriser l'accueil des jeunes

En 2019, 6% des volontaires étaient accueillis au sein de collectivités territoriales agréées. Si le nombre de volontaires en missions dans ces structures publiques augmente chaque année depuis 2010, leur part parmi l'ensemble des volontaires reste stable. Cette année encore, la très grande majorité des volontaires accueillis au sein de collectivités réalisaient leur mission dans des mairies (72%), tandis que 15% agissaient pour l'intérêt général dans des intercommunalités (métropoles, communautés d'agglomération, communautés de communes), 12% dans des conseils départementaux et 1% dans des conseils régionaux.

Pour accompagner les collectivités dans leur projet d'accueil de

volontaires, qu'elles aient ou non déjà expérimenté le Service Civique, une expérimentation est menée depuis décembre 2018 sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. 20 collectivités aux caractéristiques diversifiées ont participé aux 3 rencontres organisées par l'Agence du Service Civique et la DRDJSCS de Nouvelle-Aquitaine afin d'identifier de bonnes pratiques d'accueil de volontaires (exemples d'outils, méthodes, missions propres aux collectivités) et les initiatives développées par des collectivités de promotion et soutien au déploiement du Service Civique sur leur territoire (communication, événementiel, formation civique et citoyenne, avantages accordés aux volontaires, soutien financier aux organismes d'accueil du territoire, participation aux instances locales de pilotage du Service Civique...). L'objectif est de diffuser ces exemples à l'échelle régionale, puis à

l'échelle nationale pour faciliter l'engagement des collectivités.

Une 4^{ème} rencontre du Club des collectivités a été consacrée à l'étude lancée au printemps par l'Agence sur l'évaluation des effets des missions de Service Civique réalisées au sein de collectivités territoriales sur les bénéficiaires finaux, c'est-à-dire les habitants, usagers, etc. Ce groupe de travail a été précédé d'entretiens avec les membres du Club pour définir collectivement et avec l'appui du cabinet d'études Mouvens, des typologies de bénéficiaires et d'activités réalisées par les volontaires. Ce travail se poursuivra en 2020 avec une enquête de terrain auprès de 3 collectivités du Club, un nouveau groupe de travail en Nouvelle-Aquitaine dédié, et la présentation des conclusions de l'étude.

Volet jeunesse du programme Erasmus+

Action clé	Nombre de projets reçus	Nombre de projets sélectionnés	Taux de sélection (nombre de projets sélectionnés / nombre total de candidatures)	Montant total subventionné	Nombre de participants dans les projets acceptés
KA105 - Mobilité des acteurs de jeunesse	244	85	34,8%	2453470€	2951
KA205 Partenariats stratégiques	116	28	24,1%	4675771€	4869

SERVICE CIVIQUE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



« Dans le cadre de son Plan Jeunesse, le Département de la Vienne s'est engagé dans le dispositif du Service Civique en 2016

La collectivité a fait le choix de gérer ce dispositif en agrément direct et à renouvelé celui-ci en 2019. Huit directions du Département se sont impliquées, et 37 volontaires ont été accueillis depuis 2016.

Les missions proposées concernent différents domaines dont les principaux thèmes sont la solidarité, l'éducation

pour tous, culture et loisirs et sport. A titre d'exemple « sensibiliser les collégiens aux circuits courts » ou favoriser, « la médiation numérique auprès des usagers des Maisons de solidarité ». Chaque jeune volontaire bénéficie d'un double tutorat, d'une part de la Direction où le jeune effectue sa mission et d'autre part de la Direction de la Jeunesse et des Sports du département.

L'impact est positif pour les jeunes volontaires tant dans le contenu de leur mission que dans l'expérience vécue. Pour une grande majorité d'entre eux, ils ont de suite rebondi après leur mission. Pour les directions d'accueil, les volontaires sont vecteurs de développement de leurs activités et d'innovation sociale. »

Madame Pascale Guittet vice Présidente en charge de la Jeunesse et Sports



Les mobilités des acteurs de jeunesse (KA105)

Ce volet du programme Erasmus+ favorise la rencontre et les échanges de pratiques entre les acteurs de jeunesse. Il s'adresse à toutes les personnes œuvrant dans le champ de la jeunesse de manière bénévole ou professionnelle. Les porteurs peuvent initier et coordonner une activité ou être partenaire d'un projet organisé dans un autre pays. En 2019, 2951 acteurs de jeunesse ont pu échanger avec des homologues européens de 470 organisations sur leurs pratiques professionnelles.



Cette année encore, la très grande majorité des volontaires en Service Civique accueillis au sein de collectivités réalisaient leur mission à l'échelle communale.



Les partenariats stratégiques (KA205)

Les partenariats stratégiques offrent l'opportunité à des organisations actives dans les domaines de la jeunesse (associations, fondations, collectivités...) de coopérer afin de mettre en place des pratiques innovantes (formations, apprentissages, outils pédagogiques, productions culturelles...) et d'échanger des bonnes pratiques à l'échelle européenne. 28 partenariats stratégiques, dont 38% portés par des primo-demandeurs, ont été sélectionnés en 2019. Ces partenariats ont conduit à la mise en œuvre de 10 projets d'échanges

de bonnes pratiques sur le thème de l'employabilité ou encore du développement durable et 18 projets d'innovation au sujet notamment de l'inclusion, la lutte contre les discriminations ou la participation citoyenne. Ces projets incluant la réalisation de 77 productions intellectuelles telles que des outils sur la lutte contre les discours de haine, des outils sur la valorisation des compétences acquises dans le volontariat au niveau local ou encore un rapport de recherche et un outil didactique à destination des personnes handicapées sur la sensibilisation à l'environnement.

Une ingénierie de projets en cohérence avec les besoins de la société

Volont'R: un grand programme dynamique par et pour l'intégration des populations réfugiées

L'objectif de ce grand programme lancé en 2018 est de proposer à 1500 jeunes de s'engager dans des missions d'accueil et d'intégration de personnes réfugiées, et à 500 jeunes réfugiés de s'engager réciproquement dans des missions de Service Civique au sein de la société française,

favorisant ainsi leur immersion et leur intégration.

Afin que l'accompagnement des volontaires réfugiés soit le plus complet possible, un appel à projets national a été lancé en janvier 2019 par la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés visant à proposer une offre de prestations structurantes pour le recrutement et l'accompagnement des volontaires réfugiés.

Dans le cadre de cet appel à projet, ont été sélectionnés trois lauréats (Unis-Cité, la Ligue de l'Enseignement et Solidarités Jeunesse/ Concordia) qui ont contribué notamment, à déployer des outils et des bonnes pratiques, mis à la disposition de tous. Ce sont donc près de 300 réfugiés qui se sont engagés dans des missions dédiées, par le biais de ces associations lauréates.

Et s'agissant des jeunes s'engageant

GRAND PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITÉ : FOCUS SUR MISSION DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE AVEC DES ÉTUDIANTS RÉFUGIÉS

« L'accueil de volontaires en Service Civique par une université est bénéfique pour l'établissement, pour les étudiants et pour le lien avec le territoire » : c'est ce dont témoigne l'Université de Lille, qui a ouvert ses portes à l'occasion de la journée Mix'cité <<https://mixcite.univ-lille.fr/>> le 4 avril 2019, journée de l'engagement citoyen qu'elle organise sur ses différents campus.

En s'investissant depuis plusieurs années dans cette politique publique, cette université a créé une dynamique en faveur de l'engagement des jeunes et de la reconnaissance de cet engagement dans les parcours académiques. La dynamique s'inscrit dans le mouvement que le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'Agence du Service Civique, les établissements et les conférences d'établissements (CPU, CGE et CDEFI) promeuvent au titre de la Responsabilité Sociale et Sociétale des établissements.

En 2019, l'Université de Lille a ainsi accueilli 20 volontaires. Porté et coordonné dans toute l'université par la vice-présidence à l'Université citoyenne et aux publics fragilisés, la Direction du développement durable et de responsabilité sociale, le Service Civique a permis de créer ou de renforcer des partenariats avec des associations

actives sur le campus ou des structures ancrées dans le territoire de la métropole lilloise.

L'engagement des volontaires a permis la mise œuvre de projets au service de la collectivité. Une mission portait notamment sur l'inclusion des étudiants en exil. Cette mission fait écho à l'enjeu de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, et plus globalement au grand programme Volont'R, qui a franchi le cap de sa première année.



en faveur du public réfugié et migrant, l'objectif a été largement dépassé avec plus de 3500 volontaires !

La dynamique de ce grand programme ne faiblit pas ; il est la traduction concrète du principe fondamental d'accessibilité du Service Civique. En effet, ce partenariat et l'accompagnement dédié mis en place en 2019 pour les volontaires réfugiés a permis de lever des freins sur la question du recrutement de ce public pour nombre d'organismes d'accueil.

Un guide ayant objectif de faciliter l'accueil de jeunes réfugiés engagés en Service Civique a été réalisé par l'un des porteurs de projets (La Ligue de l'Enseignement) et rappelle aux organismes d'accueil les spécificités de ce grand programme. Cet outil servira à tous les acteurs de Volont'R pour les années à venir. Ainsi, l'engagement massif de la jeunesse et du secteur associatif et du secteur public pour cette initiative permet le redéploiement de missions dédiées (500) pour les réfugiés dès 2020 avec un appel à projets régional.

Cap sur l'Engagement : un projet pilote pour lever les freins à l'engagement des jeunes en situation de handicap

Le projet pilote « Cap sur l'Engagement » s'est déroulé en Loire Atlantique entre juillet 2018 et décembre 2019. Mené avec le soutien de la DRDJSCS des Pays-de-la-Loire, il visait à développer l'accueil de volontaires en situation de handicap. Ce projet a été porté par deux associations locales, le collectif T'Cap et le CEMEA des Pays-de-la-Loire, détentrices d'une expertise en matière d'accessibilité du Service Civique et d'accueil de volontaires en situation de handicap.

« Cap sur l'Engagement », c'est l'expérimentation d'une gouvernance multi-acteurs comprenant les collectivités locales, les services de l'Etat et les associations : un comité de pilotage restreint, chargé de définir le cadre et les orientations stratégiques du projet, et un comité d'experts étendu, témoin des opérations et en charge de la capitalisation des outils et des savoirs. Une gouvernance innovante pour lever les freins

expérimentés par les deux associations et soutenir la coordinatrice du projet mobilisée pour identifier, sensibiliser et accompagner parallèlement des jeunes volontaires en situation de handicap et leurs structures d'accueil dans la réalisation d'une mission de Service Civique.

Pour lever certains freins, l'Agence a travaillé avec l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour faciliter la mobilisation et l'information sur les aides financières compensatoires du handicap, ouvertes aux volontaires en Service Civique depuis 2015. Depuis lors, l'AGEFIPH et FIPHFP ont renforcé leur soutien actif auprès de partenaires du Service Civique pour permettre notamment l'adaptation des lieux d'accueil des volontaires.



Tous les chemins se croisent à Marseille

TYPE DE PROJET Corps européen de solidarité / Projet de solidarité
NOM DU PORTEUR DE PROJET Association Hors Pistes (Provence Alpes - Côte d'Azur)
SUBVENTION ERASMUS+ 2 000 €

Sept volontaires internationaux se sont rencontrés par le biais de l'association Hors Pistes à Marseille, où ils étaient accueillis dans le cadre du Corps européen de solidarité et du Service Civique.

Ensemble ils ont initié un projet de solidarité pour favoriser l'inclusion des mineurs migrants non accompagnés, en leur apportant plus qu'un simple soutien administratif et logistique. Les jeunes ont pu leur faire connaître Marseille autrement : découverte des Calanques, de la culture française et marseillaise, théâtre, concert, musées (Mucem), clubs sportifs...

L'idée était aussi de faciliter la rencontre avec les habitants de la ville, de les aider à créer leur propre réseau et à découvrir leur potentiel pour réaliser leurs objectifs de vie.

Les jeunes porteurs de projet ont développé diverses compétences (prise d'initiative, gestion de projet, apprendre à écouter et analyser les besoins) et connaissances citoyennes (situation des réfugiés, procédure de demande d'asile, etc.).

L'accompagnement des organismes

Des organismes d'accueil du Service Civique qui s'engagent davantage dans la formation de leurs propres tuteurs et une nouvelle offre numérique d'accompagnement

L'accompagnement par les tuteurs constitue un facteur clé de la qualité de l'expérience de Service Civique pour les jeunes comme le montre l'enquête post-Service Civique 2019 auprès des volontaires qui met en évidence que plus le ceux-ci voient régulièrement leur tuteur, plus l'expérience est, selon les volontaires, satisfaisante.

Afin d'accompagner les organismes d'accueil et, en particulier les tuteurs, dans l'exercice de leur fonction, l'Agence propose depuis 2017 une offre de formation disponible sur l'ensemble du territoire national animée par le groupement solidaire Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement. Ces formations visent à créer un socle commun de connaissances sur le Service Civique au sein de sa communauté mais aussi à offrir

un espace d'échange d'expérience entre organismes d'accueil de volontaires (témoignages, pratiques, outils, méthodes). Ces formations prennent la forme d'ateliers interactifs animés selon des méthodes d'éducation populaire et d'intelligence collective.

En 2019, près de 11 500 tuteurs et personnes en charge du Service Civique au sein des organismes d'accueil ont pris part à des formations et ateliers d'échanges de pratiques dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'Agence du Service Civique, déployé par les services déconcentrés sur le territoire national et mise en œuvre par le groupement solidaire Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement, avec le soutien de l'AFEV concernant les ateliers spécifiques proposés aux tuteurs de l'Education Nationale.

Ces formations et ateliers peuvent être organisés par les organismes agréés pour leur propre réseau. Ainsi en 2019, 135 formations dédiées ont

été organisées sur le total des 858 formations réalisées, représentant près du quart des personnes formées. Cette modalité a concerné 2761 personnes soit 168 personnes de plus qu'en 2018. Cette progression qui se confirme par rapport à 2018 montre que les organismes agréés se saisissent des outils proposés par l'Agence pour accompagner leurs tuteurs en interne dans la bonne compréhension des fondamentaux du Service Civique et de leur rôle déterminant pour la qualité de celui-ci. Ces formations dédiées à un réseau peuvent être ritualisées avec l'organisation annuelle de rassemblement des tuteurs autour d'une formation des tuteurs dédiée comme c'est le cas dans certains organismes comme à la Fédération française de football ou faire l'objet d'une animation régionale comme le font les Ligues Régionales de handball. Ce format peut être proposé pour tous les modules thématiques du parcours d'accompagnement.

DES ATELIERS ENTRE PAIRS POUR ACCOMPAGNER LES ORGANISMES

Afin d'animer la communauté des organismes et de les accompagner dans le déploiement du Service Civique, l'Agence a créé des ateliers d'échanges de pratiques. Leur vocation est de faciliter les échanges entre pairs, de valoriser les innovations, pratiques et outils des organismes et de les partager à d'autres structures pour contribuer à la qualité de l'expérience de Service Civique.

Les thématiques, les contenus et l'animation de ces ateliers sont décidés en concertation avec les participants et des référents territoriaux.

Trois ateliers ont été organisés en 2019. Ils portaient sur : le pilotage et l'évaluation du Service Civique, le recrutement et l'accompagnement au projet d'avenir des volontaires. Ces ateliers ont rencontré un vif succès, tant en termes de participation qu'en termes de satisfaction : 98% des participants se sont déclarés satisfaits, dont 47% très satisfaits. En 2020, l'Agence s'attachera à capitaliser les pratiques présentées dans ce cadre afin d'accroître leur diffusion et leur essaimage.



En 2019, en complément de la formation en présentiel, l'offre d'accompagnement a été renforcée et diversifiée avec une web-conférence mensuelle.



En 2019, en complément de la formation en présentiel, l'offre d'accompagnement a été renforcée et diversifiée avec une web-conférence mensuelle proposée pour sensibiliser au cadre du Service Civique les tuteurs mais aussi les personnes plus éloignées de l'accompagnement du volontaires qui souhaiteraient mieux connaître le Service Civique. Des ressources en ligne ont également été proposées à la fin 2019 avec le lancement de quizz didactiques et ludiques « Didask » proposant de cultiver « son jardin de la connaissance ». Ces quizz sont accessibles à tous les organismes agréés ou non sur le site : <http://www.tuteurs-service-civique.fr/>

Entre septembre et décembre, l'Agence a initié un tour de France avec les DRJCSC et les DDCS de certaines régions pour point d'étape du fonctionnement de l'accompagnement des organismes via cette offre et identifier les pistes d'amélioration pour former davantage de tuteurs au niveau régional. 4 étapes ont été effectuées dans les DRJCSC

de PACA, d'Occitanie, d'Ile-de-France et de Bourgogne-Franche-Comté. En 2019, 229 modules dédiés sur les 858 modules réalisés ont été organisés par des organismes d'accueil recourant aux formateurs du groupe-ment solidaire. Cette modalité permet de décliner les modules de formation en les adaptant à un public homogène. Des sessions dédiées ont ainsi été organisées pour répondre aux besoins spécifiques d'organismes qui ont ressenti le besoin d'avoir un temps de formation et d'échanges de pratiques propre à leur secteur tels que les fédérations sportives, l'Association des Centres dramatiques nationaux, la fédération des associations Générales étudiantes, la Ligue de Handball Auvergne-Rhône-Alpes, l'AP-HP, la ville du Havre... Afin de diversifier les échanges, l'Agence du Service Civique encourage cependant les tuteurs à poursuivre le parcours de formations en rejoignant des formations ouvertes à toutes les structures et mêlant secteur associatif et public, tuteurs débutants et expérimentés.

L'offre d'accompagnement pour la mise en place du Corps européen de solidarité

Une partie importante de l'année 2019 a été consacrée à initier sur l'ensemble du territoire des actions de formation et d'information concernant les actions du Corps européen de solidarité, programme encore récent. Cet accompagnement s'est notamment matérialisé par la mise en place de 4 formations destinées à des tuteurs et d'un regroupement des structures, ce qui correspond à près de 100 personnes formées sur la mise en place technique et pédagogique de projets de Corps européen de solidarité de qualité. Des interventions des chargés de mission de l'Agence sur l'ensemble du territoire ont aussi été réalisées.

Par ailleurs, afin de garantir une bonne appropriation du CES, l'Agence envoie régulièrement aux porteurs de projet des mails d'information sur le Corps européen de solidarité (principales évolutions du programme, actualités sur les outils informatiques...). Elle diffuse également des fiches synthétiques à des fins pédagogiques et à mis en place des tutoriels pour une meilleure compréhension des outils de gestion mis en place par la Commission européenne.

Enfin, un temps important est consacré à l'accompagnement des organisations dans leur démarche de labellisation, par les équipes de l'Agence mais aussi par les Référénts Europe et international pour la jeunesse (correspondants de l'Agence au sein des DRJCSC). L'Agence les a réunis à plusieurs reprises en 2019 afin de leur apporter toutes les informations, ce qui leur permet d'être des relais locaux efficaces sur l'ensemble du territoire national et d'apporter un accompagnement de qualité aux porteurs de projets locaux.

Le contrôle, un enjeu essentiel

Le contrôle de la mise en œuvre des programmes européens

Conformément aux règlements des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité, les structures bénéficiant de financements doivent faire l'objet de contrôles par l'Agence. Chaque année, cette dernière établit ainsi un plan de contrôles et un plan d'audit pour articuler l'ensemble de ces contrôles.

En 2019, 854 contrôles ont été réalisés. Appelés également contrôles primaires, ils se répartissent en cinq catégories :

- ◆ Le contrôle des rapports finaux est réalisé pour la totalité des projets financés. Ce contrôle a lieu en fin du projet, après le dépôt d'un rapport final par le porteur, sur la base d'éléments déclaratifs (hors coûts exceptionnels). Il vise à s'assurer que les coûts présentés pour leurs remboursements sont bien éligibles

et à examiner les résultats pédagogiques obtenus à l'issue du projet. En 2019, 747 rapports finaux ont été traités.

- ◆ Le contrôle « en desk check » est mené de manière aléatoire sur 10% des projets financés. Il est complémentaire au contrôle du rapport final et vise à examiner la réalité des coûts sur un projet. L'ensemble des pièces des dépenses est examiné à ce titre.

En 2019, 101 contrôles en desk check ont été réalisés.

- ◆ Le contrôle sur site est également réalisé pendant la réalisation du projet pour 2% des projets financés de l'année. Il s'agit d'un contrôle pédagogique mené par les chargés de mission de l'Agence, qui examinent le déroulement du projet et émettent des conseils notamment en matière de gestion administrative et financière du projet. Ce

moment favorise les échanges entre l'Agence, les associations et partenaires ainsi que les jeunes.

En 2019, 4 projets ont été visités.

- ◆ L'audit financier concerne uniquement les projets de l'action clé KA205 (partenariats stratégiques) en raison du niveau des budgets. Il s'agit d'un contrôle financier du projet sur la base de pièces justificatives à l'issue du projet. En 2019, 2 audits ont été réalisés.

L'audit système concerne les principaux bénéficiaires des programmes (« top receivers »). Un audit sur place est réalisé sur le site de l'association en présence des jeunes et partenaires. Il vise à s'assurer que l'association a la capacité de gérer les projets subventionnés, que les dispositifs de contrôle interne mis en place sont entre autres efficaces et sécurisants pour les jeunes et que les dépenses réalisées pour le projet le sont effectivement.

Le contrôle, facteur de préservation du Service Civique

Pour assurer la qualité du Service Civique à toutes les échelles, le contrôle des organismes est essentiel. L'Agence se charge du contrôle des organismes nationaux qui est défini par le programme national (qui réserve des capacités pour des contrôles non programmés). Les services déconcentrés de l'Etat se chargent des contrôles sur le plan local et sont également associés au programme national de contrôle.

Cet important travail mené conjointement a permis de dépasser le cap des 1000 contrôles en 2018¹³ avec 1036 contrôles réalisés, soit un taux de contrôle de 11,1%, donc supérieur aux objectifs du Contrat d'Objectifs et de Performance 2018-2020 (10%). Ce résultat constitue le plus



Le cap des 1 000 contrôles a été franchi, atteignant son meilleur niveau depuis la création de l'Agence.



MISSION DE CONTRÔLE EN ISRAËL

Du 8 au 11 janvier, une délégation de l'Agence du Service Civique s'est rendue en Israël dans la continuité de la Saison France-Israël qui avait représenté l'année précédente un jalon important des relations entre l'État d'Israël et la République Française. Entre rencontres institutionnelles et visites d'organismes, un programme de contrôles a été réalisé pour la première fois en Israël, troisième pays d'accueil des volontaires après l'Allemagne et le Maroc.

Parmi les organismes contrôlés, le kibboutz Gueva, situé dans la vallée de Jezreel, qui rassemble une communauté d'environ 625 personnes et où les volontaires participent aux activités éducatives, sociales et environnementales. L'Agence a également contrôlé une crèche à Tel Aviv, une structure d'accueil pour personnes handicapées à Tayibe et l'hôpital à Haïfa où les volontaires apportent une réelle respiration aux personnes hospitalisées. Les contrôles ont été l'occasion de réexpliquer les spécificités du Service Civique, comme dispositif relevant d'un cadre législatif français, dans un pays où les formes d'engagement et de volontariat sont nombreuses.

La délégation s'est également rendue au sein de l'association Hiburim, dédiée à l'amélioration de la qualité de vie des adultes et des jeunes ayant des besoins spécifiques liés à leur handicap. Les jeunes volontaires vivent en communauté avec les bénéficiaires et interviennent auprès des locataires de « Maisons pour la vie », en animant les temps de loisirs qui comprennent des activités autour des arts, de la musique, des thérapies variées et des loisirs dans la communauté.



haut niveau de contrôle depuis la création du Service Civique.

50 contrôles ont été réalisés sur les agréments nationaux en 2018 qui ont conduit au lancement de 7 procédures de retraits d'agrément. Après procédure contradictoire, 6 retraits ont été confirmés (5 retraits partiels et 1 retrait total). Les 5 retraits partiels consistent à sortir une structure d'accueil d'un agrément collectif ou du dispositif d'intermédiation. Ces procédures initiées en 2018 ont toutes été finalisées en 2019.

Les 986 contrôles réalisés au niveau local sur les structures relevant d'agréments régionaux ou départementaux ont abouti à 11 retraits d'agréments sur les secteurs sportif et associatif.

En 2019, la croissance du nombre de contrôles sur agréments nationaux s'est accélérée avec 93 contrôles. Cet excellent résultat s'explique par un pilotage renoué par l'Agence qui a favorisé la forte mobilisation des

services déconcentrés de l'Etat à l'origine de 64 contrôles. A moyens constants, l'Agence du Service Civique a conduit 28 contrôles sur place (plus haut niveau observé), dont certains à l'international, en Israël et au Sénégal, et s'est chargée du pilotage et de la synthèse de l'ensemble des 93 contrôles.

Quelques contrôles doivent se réaliser de façon inopinée pour constater des situations de substitution à l'emploi ou non conformes repérées par des signalements. 8 contrôles inopinés ont dû être diligentés en 2019 dont 5 concernaient des organismes non-inscrits au programme national et 3 qui étaient déjà inscrits. 12 procédures de retrait ont été initiées (10 partielles), dont les procédures contradictoires sont actuellement en cours. Sous réserve de confirmation de ces retraits, on observe une stabilité du taux de retrait sur les agréments nationaux (12%).

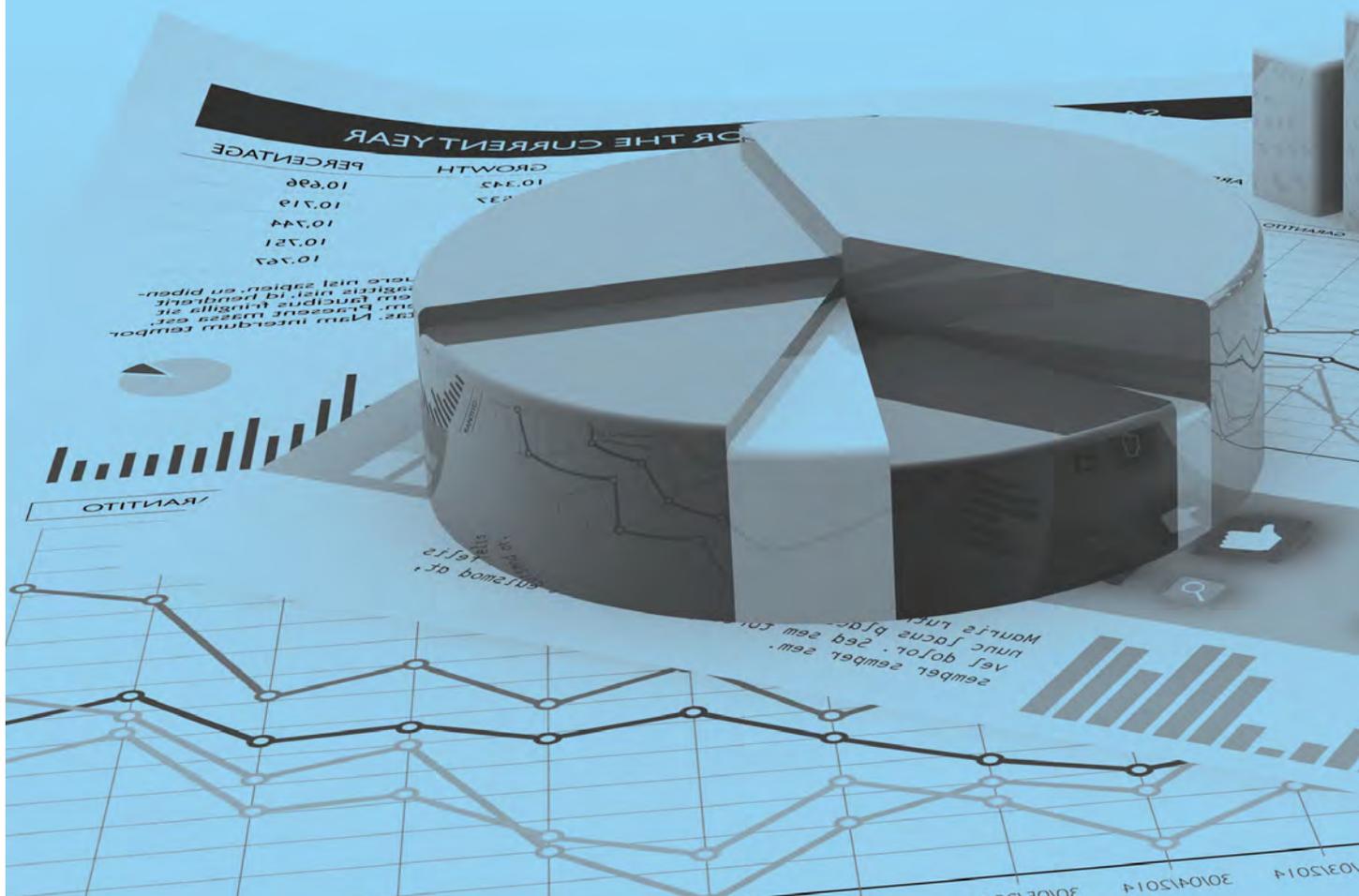
L'investissement des services

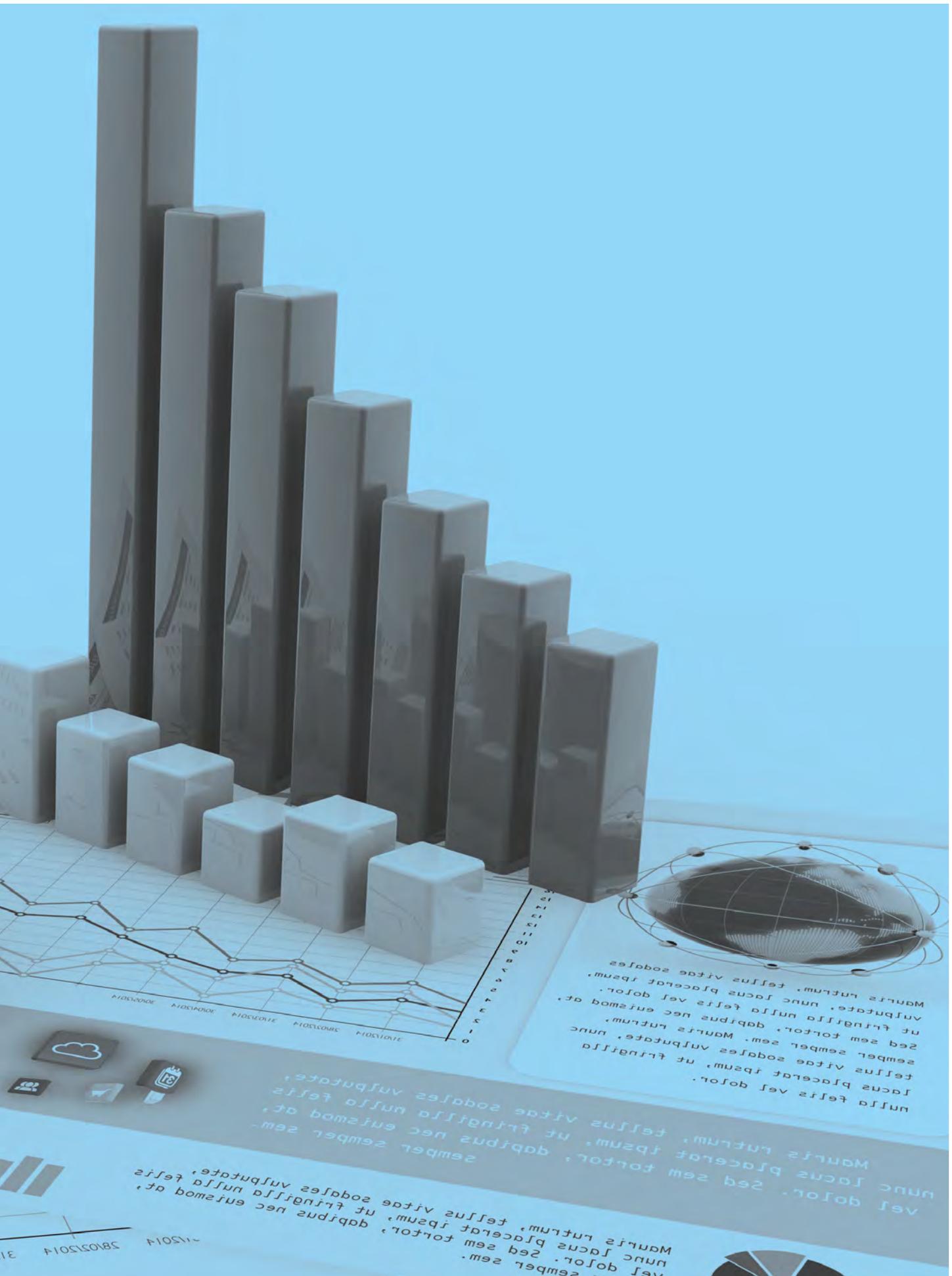
déconcentrés de l'Etat se perçoit également par leur implication dans des groupes de travail comme celui sur le contrôle du Service Civique. Cinq réunions ont eu lieu en 2019 pour rénover les procédures et préparer un nouveau guide du contrôle dans un but de modernisation mais aussi de simplification.

Deux formations ont eu lieu, une à Lyon et une à Paris afin de davantage partager cette culture du contrôle. Enfin, le concept de gestion des risques a pu être diffusé à travers le tableau de bord de repérage des risques. Cet outil national a pu être décliné pour chaque région et ainsi préparé à la programmation 2020.

13. La procédure nationale de remontée d'informations des contrôles par les services déconcentrés en 2019 ne permet pas de disposer des informations lors de la rédaction de ce document

Exécution financière





CHARGES	MONTANTS (en K€)	PRODUITS	MONTANTS (en K€)	
Charges d'exploitation:		Produits d'exploitation:		
Achats et services extérieurs	11645			
Impôts et taxes	501	Subventions d'exploitation	520068	
Personnels	5267	Autres produits de gestion	19635	
Autres charges	515685			
Amortissement et Provisions	342	Reprise sur amortissements et provisions	104	
TOTAL DES CHARGES	533440	TOTAL DES PRODUITS	539807	BÉNÉFICES 6367

Les produits constatés par l'Agence du Service Civique se composent quasi-exclusivement des subventions d'exploitation reçues de l'Etat et de la Commission européenne (96,3% des produits d'exploitation).

Les charges constatées correspondent principalement aux dépenses d'intervention liées à la mise en œuvre du dispositif du Service Civique et des programmes européens.

L'activité d'exploitation a permis de dégager un bénéfice de 6,4 M€ au titre de l'exercice 2019.

ACTIF	MONTANTS (en K€)		
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
Immobilisations incorporelles	1690	1606	84
Immobilisations corporelles	383	284	99
Immobilisations financières	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2073	1890	183
Stocks et en-cours	-	-	-
Avances versées	20	-	20
Créances diverses	176	53	123
Disponibilités	27519	-	27519
Compte de régularisation	12177	-	12177
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39892	53	39839
TOTAL GÉNÉRAL	41965	1943	40022

PASSIF	MONTANTS (en K€)
Réserves facultatives	8937
Report à nouveau	9
Résultat de l'exercice	6367
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15313
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	604
Dettes fournisseurs	801
Autres dettes d'exploitation	23304
Compte de régularisation	-
TOTAL DETTES	24105
TOTAL GÉNÉRAL	40022

Pour réaliser ses missions, l'Agence du Service Civique a rémunéré 86,7 ETPT sur l'année 2019. La structure des effectifs s'établit ainsi :

EFFECTIFS 2019 EN ETPT

	Sous plafond d'emplois	Hors plafond d'emplois	Total général
Contractuels de droit public:			
CDI	5,1	2,6	7,7
CDD	23,1	21,3	44,4
Personnels détachés sur contrat	23,6	8,3	31,9
TOTAL ETPT EMPLOIS NON TITULAIRES	51,8	32,2	84,1
Contrats aidés et apprentis	-	1,6	1,6
Autres (personnel mis à disposition)	-	-	1
TOTAL GÉNÉRAL	51,8	33,8	86,7

Les effectifs « sous plafond d'emplois » désignent les emplois financés par l'Etat plafond de (54 ETP pour l'année 2019) et ceux « hors plafond d'emploi » correspondent aux emplois financés par la subvention de l'Union Européenne (37,5 ETP pour l'année 2019). Les effectifs « sous plafond d'emplois » correspondent exactement aux emplois permanents. Toutefois, le plafond des emplois, exprimé en ETPT, n'est pas

saturé en raison des vacances temporaires occasionnées par la mobilité des personnels.

Les effectifs « hors plafond d'emplois » sont, quant à eux, contraints par la masse salariale disponible ou par les frais d'administration octroyés par la Commission européenne.

Ainsi, la faible sous-consommation de ces plafonds d'emplois constitue une marge de sécurité incompressible en gestion.

Au 31/12/2019, le niveau de trésorerie disponible s'établit à : 27 518 693 €

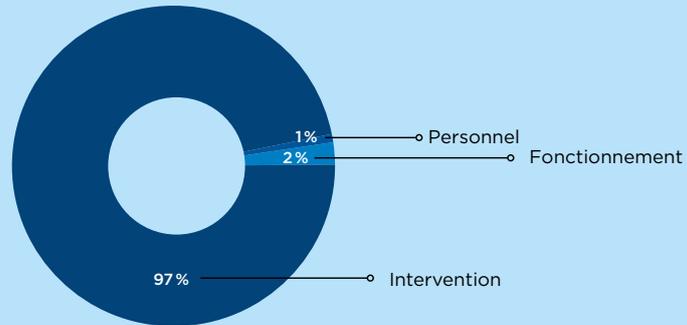
FLUX DE TRÉSORERIE CONSTATÉS EN 2019 EN €		ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE EN 2019 EN €	
Encaissements constatés en 2019	538 477 111	Situation initiale au 01/01/2019	27 746 660
Décaissements réalisés en 2019	538 705 078	Situation finale au 31/12/2019	27 518 693
FLUX DE TRÉSORERIES EN 2019	227 967	VARIATION DE TRÉSORERIE 2019	227 967



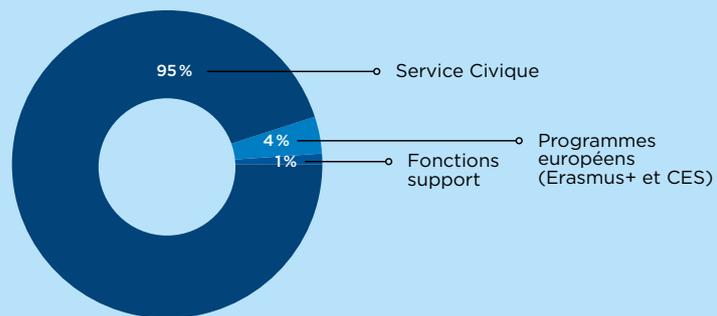
Données budgétaires exécution 2019

Le budget de l'Agence du Service Civique est marqué par la prépondérance des crédits d'intervention destinés au dispositif de Service Civique

Répartition des dépenses 2019 par enveloppe

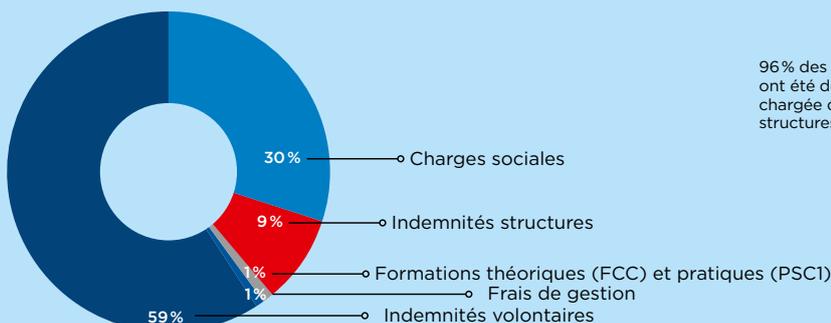


Répartition des dépenses 2019 par périmètre d'activité



Les crédits d'intervention du Service Civique sont essentiellement destinés à indemniser les volontaires et les structures d'accueil

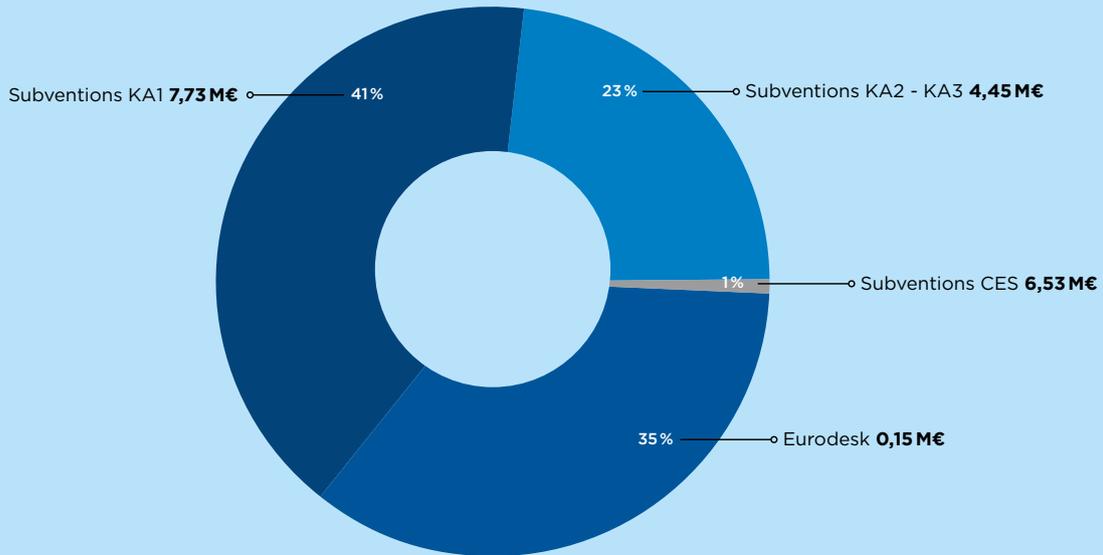
Utilisation des crédits délégués à l'ASP



96% des crédits d'intervention (505 M€ en crédits de paiement) ont été délégués à l'Agence de services et de paiement (ASP), chargée du paiement des jeunes en Service Civique et de leurs structures d'accueil.

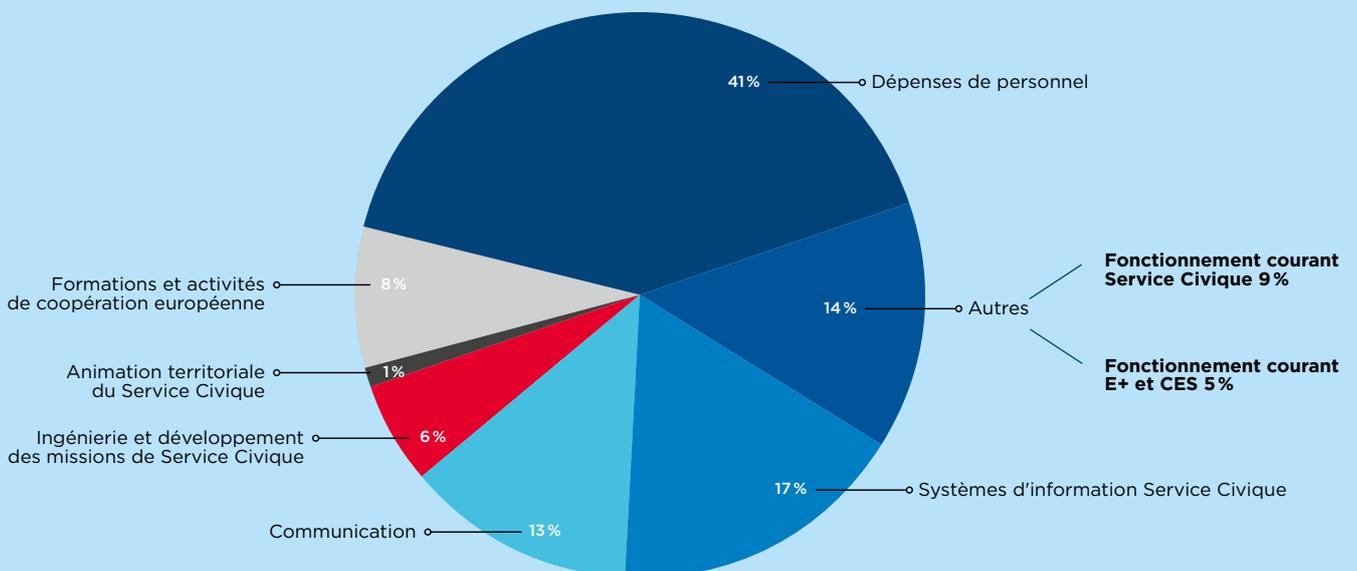
Les dépenses d'intervention au titre des programmes européens sont marquées par le plein déploiement, en 2019, du Corps européen de solidarité (CES) lancé en 2018

Répartition des dépenses d'intervention au titre des programmes européens



La rémunération des personnels représente le premier poste de dépenses « support »

Dépenses hors crédits d'intervention par destination



Pour accompagner la mise en œuvre des dispositifs portés par l'Agence, 13,8M€ de crédits hors intervention ont été mis en œuvre en 2019. 41% de ces crédits, soit 5,6M€, correspondent à de la masse salariale et 1,9M€ (14%) sont dédiés au fonctionnement courant.

L'exécution 2019 a été marquée par une hausse des ressources en cours d'exercice.

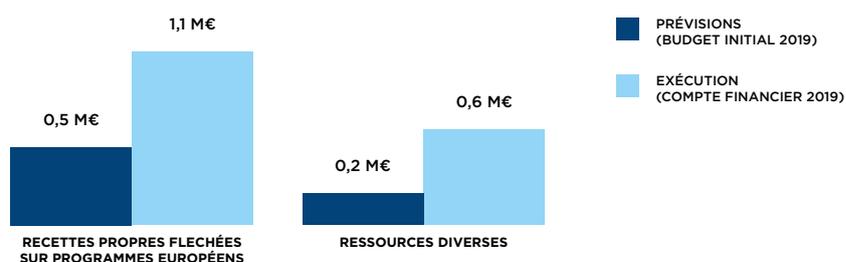
Evolution des ressources 2019



La subvention pour charges de service public (SCSP) représente 95% des recettes de l'Agence. En 2019, une dotation complémentaire en fin de gestion a conduit à une hausse de 6% de ses recettes.

Les recouvrements au titre des programmes européens ont été optimisés.

FOCUS : Evolution des ressources (hors subventions)



La hausse des recettes propres fléchées sur programmes européens traduit les actions menées par l'Agence pour recouvrer les trop-versés au titre des subventions accordées dans le cadre des projets pluriannuels des dispositifs européens.



